

L'HOPITAL POURTALÈS

Mécènes d'hier et d'aujourd'hui.

Pour les uns, l'Hôpital Pourtalès représente le souvenir, mélangé, d'une opération chirurgicale, d'un traitement, ou d'un séjour dans un lit auquel souriaient quatre ou cinq bouquets de fleurs apportés en hâte par amis, parents ou héritiers. Pour les autres — les distraits, les bien-portants et les jeunes — le nom de Pourtalès est celui d'une famille qui joua on ne sait plus quel rôle. N'a-t-on point baptisé aussi *Portalès* une de nos rues ?

Parce qu'on ignore à peu près tout des Pourtalès, de la fondation de l'Hôpital et de son essor, il paraît utile d'en écrire l'histoire. Est-il juste de critiquer systématiquement notre ancien régime ? Voit-on, de nos jours, des mécènes — comme autrefois — consacrer d'énormes capitaux au bien public ? Quand donc un de nos richissimes contemporains donnera-t-il quelques millions pour créer semblable institution ? Un Pourtalès a fait ce geste. Pour fonder un hôpital, sept cent mille francs sous l'Empire valaient certes plusieurs millions actuels. Concédonc cependant que de magnifiques dons privés viennent de permettre l'érection d'un moderne *Pavillon des enfants* dont il sera question.

Avant de faire la connaissance de Jacques-Louis de Pourtalès — fondateur de cet hôpital — il importe de savoir d'où venait sa famille, quand elle prit racine chez nous, et comment, de génération en génération, elle travailla d'arrache-pied pour parvenir d'abord, pour subsister ensuite.

Arrivés de fort loin.

Si l'épais massif des Pyrénées fait songer à une immense feuille de fougère, ne peut-on point comparer la chaîne des Cévennes — où gitaient les premiers Pourtalès — à un collier aux larges pendeloques d'émeraude sillonnées de cours d'eau, fils d'argent courant dans l'air frais parmi chênes, oliviers, châtaigniers, violettes et pensées de montagne ?

Dès 1500, l'on peut suivre, dans ces régions sauvages, les Pourtalès — très prolifiques — huit à dix enfants par foyer. Cette souche apparaît d'abord dans les villages de Saint-Martial, Notre-Dame-de-Rouvière, Saint-André-de-Majencoules — petit val s'inclinant du col de Tribade. C'est là, surplombant la rive de l'Hérault, le hameau de Peyregrosse, — que l'on voit encore, accroché au sol, le joli mas isolé du *Pourtalès*, peu éloigné de celui de Valbonne où prospéra une autre famille de ce nom. Non loin, diverses branches de Pourtalès étendent leurs rameaux au Vigan où Jean Pourtalès est notaire laissant à ses successeurs des archives s'étendant de 1618 à 1653 ; d'autres bourgeonnent à Caylà — à quelques lieues à vol d'oiseau — au Castanet-des-Perduts, paroisse de Saint-Roman-de-Codières.

Tandis que ceux de Notre-Dame-de-Rouvière et de Saint-André-de-Majencoules restent autochtones et que — catholiques ou protestants — ils se rencontrent encore dans cette région, tandis que ceux de Vigan, émigrés en Angleterre en 1685, se repèrent dans le Somerset, d'autres rejetons — descendus peu à peu comme les rivières vers la plaine — essaïmeront à Sumène, Ganges, Saint-Laurent-le-Minier, Saint-Hyppolyte-du-Fort, La Salle, Montpellier, Anduze.

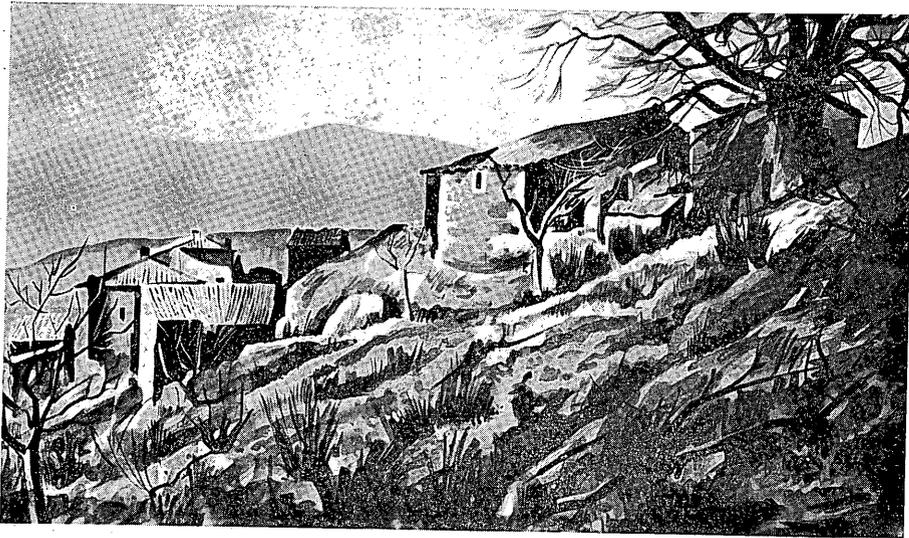
C'est le filon des Pourtalès du Castanet-des-Perduts (Châtaignier-des-perdus) fixés à La Salle, qui conduit aux ramifications suisses.

Dans ce pays de vie malaisée, aux penchants accidentés, aux talus revêtus de capriers, d'arbousiers, d'herbes aromatiques, de bruyère arborescente, dans ces hautes landes coupées de cols et de ravins, montrant quelques champs de seigle et d'avoine, il fallut la robuste endurance du paysan cévenol pour grouper les bicoques du mas du Castanet-des-Perduts, hameau séparé du monde, fouetté par l'aigre bise des neiges de l'Aigoual.

Contrée sauvage.

Le Castanet-des-Perduts ? — Sur la partie plane d'un éperon de la pente du Caylà permettant quelque culture, deux grappes de maisons suspendues à pic, environnées de châtaigniers millénaires ! Demeures rustiques entourées d'une haute barrière de verdure où se faufile un sentier muletier. A trois kilomètres de là, le sentier atteint Saint-Roman-de-Codières. De solides Pourtalès, aux bras nouveaux, exploitent, de père en fils, ces terrains revêches, ces divers mas, celui aussi du Viala, celui dit du Bosquet, ceux de l'Euze-du-Savel, du Camplan, de la Coste, de Saint-Roman et de Puechaguima. Des actes notariés — de mariage ou de transaction — en font foi, dès 1500. Certains Pourtalès, de cultivateurs, deviennent « anciens », diacres, notaires, procureurs, négociants, banquiers de province.

En 1571, Pierre Pourtalès, du Castanet-des-Perduts « se voyant déjà en vieillesse » appelle un notaire pour recueillir son testament. Ce document nous apprend que sa femme — mère de six enfants — était Claude



Le Castanet-des-Perduts.

Vieux mas Pourtalès à Saint-Roman de Codières. Origine d'une famille.

de Brosson. Leur fils aîné, Anthoine Pourtalès, est marié en 1572, à Catherine de Fouguérolles, d'une famille possédant de nombreuses terres dans la contrée. De leurs trois rejetons, Paul est tonnelier, Pierre, allié Marie Combes, verra sa descendance confite de religiosité, s'unir plusieurs fois aux Cognac, famille du prédicant cévenol Paul Cognac dont le pasteur Bost conta les exploits en 1909 dans le *Bulletin protestant français*. Un autre fils, Jacques, se voit gratifié par son épouse, Isabeau Salle, d'une bonne poignée de rejetons, de courageux huguenots ! Ils portent tous déjà le nom de leurs parrains et marraines et s'allient entre proches.

C'est l'époque où guerroient des clans de réformés. Catholiques et protestants se rossent à l'envi, s'entretuent, se chipent des églises, réunissent les hameaux, érigent des paroisses. Pour se rendre mieux compte d'où viennent les Pourtalès, il faut lire les *Notes d'histoire cévenole*, de Clément Ribart, et l'ouvrage publié chez Hachette, en 1914, à Paris, par le Dr Louis Malzac, aujourd'hui décédé.

D'autres mas Pourtalès existent encore dans les Cévennes. Outre les bicoques du Castanet-des-Perduts, se voit une demeure pittoresque dans le quartier de Capdeville, à La Salle. Qu'il s'agisse de la Duranque, de la Bastide, de la ferme Nogarède, de la Clédette Pourtalès ou mas de Las Canals — petits blocs blancs nichés à flanc de coteau, surveillant le pays — tous ces lieux expriment quelque chose : l'honneur d'un inlassable et dur travail dans la modestie, source de l'aisance.

Les archives officielles du Languedoc, les archives Pourtalès, contiennent de nombreuses mentions éclairant dans l'oubli cette vie multiple

des ascendants de bourgeois de Neuchâtel. Les armes primitives, parlantes, de Jean Pourtalès, — un portal ou portail, devenu portique ornémenté — furent enregistrées, le 6 août 1700, à l'Armorial général de Montpellier.

En suivant un filon sérieux.

D'un Claude Pourtalès, tronc principal, — en émondant les branches de l'arbre — l'on parvient par Pierre, Anthoine, Jacques et Paul allié Marie Fabrègues, à Jean Pourtalès, consul de La Salle, marchand, allié Jeanne Viala, puis Suzanne Molles. De ses onze enfants, retenons Jérémie Pourtalès, né en 1701, réfugié dans nos parages, négociant, banquier, qui se fera naturaliser Neuchâtelois le 12 juin 1724. Il est reçu bourgeois de notre ville, le 26 décembre 1729.

Anobli le 14 février 1750 par Frédéric II, Jérémie Pourtalès a épousé Esther-Marguerite de Luze, de 6 ans plus âgée que lui, originaire de Saintonge, fille de son patron Jean-Jacques de Luze, dont il est devenu l'associé. Collaborateur de la maison de commerce Deluze, Chaillet et Pourtalès, il a habité Lyon et Londres. Membre de la Vénérable Chambre économique des biens d'Eglise, à Neuchâtel, il se fait construire au Faubourg, avant que n'apparaisse l'Hôpital de la Ville, que l'on érigera en face, une élégante maison portant la date de 1739. Elle abrita plus tard la banque Perrot. C'est le bel immeuble dont on a respecté la façade en le faisant roquer, exhaussé, dans le corps d'un immeuble moderne.

Jérémie de Pourtalès a encore l'accent des Cévennes, du Languedoc de ses pères. Lorsque l'on bâtit en face de chez lui, en 1781, précisément l'Hôpital des Bourgeois qui jette au nord de l'ombre sur ses fenêtres, il s'écrie, contrarié : « Y m'ont pris tout mon choueil ! » Il se baigne, sautant en pleine eau au Môle du Crêt ; c'est peu avant sa mort, à 83 ans, en 1784. Il fut pieux, élégant, riche en réparties originales. Beau-frère d'Abraham de Bosset-de Luze, de la fabrique d'indiennes du Bied — ainsi que de Jean-Jacques de Luze-Warney, copropriétaire de l'entreprise fondée par Jean-Jacques de Luze père — Jérémie de Pourtalès est l'ancêtre de la *tige neuchâteloise* des Pourtalès. Son frère Louis, en revanche — tous deux étant en somme réfugiés français — s'est fixé à Genève, y ayant acquis la bourgeoisie déjà en 1716.

Arbres fleuris dans divers paysages.

Avant de jeter une lueur sur la carrière d'un fils, Jacques-Louis de Pourtalès — qui nous intéresse en marge de 12 tableaux généalogiques où figurent 270 Pourtalès en 13 générations — mentionnons en passant les branches aînées de La Salle et de Genève, celle — dite aînée — à Neuchâtel, aux Etats-Unis, en Allemagne, puis répandue à Genève aussi et aux Crenées. Jérémie en est le chef. Il y a en outre trois branches de Pourtalès-Gorgier, notamment à Paris ; il y a la tige du château de Greng,

près de Morat, la branche cadette de Neuchâtel, et celle de Valenciennes ! Le titre de comte échoit à six ou sept Pourtalès. Comme sur du velours, glissons sur cette jolie société. Elle tient cependant lieu de cadre — presque inconnu de notre génération — au futur fondateur de l'Hôpital. Son portrait ne serait guère valable sans ce paysage d'où surgit sa curieuse physionomie.

Jacques-Louis de Pourtalès — fils aîné d'un père qui à sa mort laisse une fortune considérable — a de nombreux frères et sœurs, dont Henry, pasteur à Serrières et Peseux où il précède, en chaire, Guillaume Roulet et Jacques-Fs. Petitpierre. Le pasteur Henry de Pourtalès, allié Henriette de Tribolet, décédé en 1796, à Serrières, est tête de ligne de la *branche cadette* des Pourtalès de Neuchâtel, alliés Petitpierre, Vaucher, Perrot, Pury, Guibert, de Mandrot, de Brühl, Graffenried et de Pierre. Mais, revenons à son frère aîné, Jacques-Louis, avant d'entrer en promeneurs dans son hôpital.

« Roi des négociants » des milieux lyonnais.

Né le 9 août 1722, Jacques-Louis, après un apprentissage de commerce dans les bureaux de son père, s'associe à la maison d'indiennes De Luze-Meuron et Cie. A 31 ans, en 1753, il fonde sous son nom, à Neuchâtel, un établissement bancaire doublé d'une agence de transport, d'exportations et d'importations, avec succursales, comptoirs, factoreries et entrepôts dans les principales villes d'Europe.

Habile homme, il s'entoure de commis — tous triés sur le volet — qu'il intéresse à ses bénéfices, assurant aux meilleurs un brillant avenir. Il mène ses affaires tambour battant et se multiplie partout. Infatigable — de 1753 à 1807, soit durant 54 ans. — il a parcouru en chaise de poste 12.000 lieues en déboursant 266.000 livres. C'est son propre calcul.

Alors que nous maugréons d'attendre dix minutes dans une douane, Pourtalès, souvent, passe — en personne — des journées entières dans les bureaux de transit ! Il exige de ses aides une correspondance impeccable, de l'ordre en tout. Il est prudent, a le coup d'œil sûr, évite les avanies, impose le respect à ses rivaux, force l'estime des étrangers. Ce Neuchâtelois, nouveau style, domine, au dehors, le monde des affaires. A Lyon, on le baptise « roi des négociants ». On attend son arrivée dans les ports de Londres et d'Amsterdam pour vendre la cargaison des navires qu'il a frétés. Avant qu'il ne soit là, on diffère l'ouverture d'une foire.

Négociant rompu aux voyages, il ne dîne pas ! Pendant qu'on digère — disait-il — *j'opère* ! Si le même Jacques-Louis Pourtalès, seigneur de Troskau en Bohême — communier d'honneur de Fleurier, Valangin, des Ponts-de-Martel et du Locle — a en permanence une résidence à Paris, ses allées et venues sont le plus souvent centrées sur Neuchâtel. Il y possèdera La Rochette et la Petite-Rochette revendue en 1812, à la Loge maçonnique. Il fait surtout — en 1765 — l'achat du N° 8 actuel du Faubourg de l'Hôpital, auquel il s'ingénie à donner du galbe. Côté Fau-

bourg, cette ancienne maison Bullot — au fronton portant dès lors les armes Pourtalès et de Luze — montre cour à la française, balcon à colonnes doriques. Pourtalès élève la maison d'un étage et la dote de deux ailes. Il y reçoit, en 1814, Frédéric-Guillaume III. En 1882, MM. Pury et Cie s'y installeront ; plus récemment, se logera là, la Société de Banque Suisse. Pourtalès possède alors toutes les maisons en face, en bordure nord du Faubourg ; ce sont ses bureaux et entrepôts. Il acheta même l'hôtel Du Peyrou, revendu au prince Berthier en 1813.

Comme nous voilà loin du Castanet-des-Perduts et de la brousse cévenole où ses aïeux travaillaient la terre !

Fondation de l'Hôpital.

Jacques-Louis Pourtalès, compatissant aux malheurs d'autrui — arrivé à la fin de sa carrière — déclare dans son acte de fondation du 14 janvier 1808, avoir envers Dieu un devoir à accomplir — celui de répandre sur les infortunés une part de ses bienfaits.

Descendant de terriens, il s'est attaché à une nouvelle terre, celle de Neuchâtel qu'il appelle sa *patrie*. Il a cherché à en connaître les besoins. Attristé du fait qu'au milieu de l'aisance particulière il n'existe à Neuchâtel aucun asile ouvert aux pauvres — neuchâtelois ou étrangers — frappés par la maladie ou les accidents, il crée un fonds de 600.000 francs pour y remédier. On érigea un bâtiment de 30 à 40 lits. La maison sera gratuite pour indigents malades, sans distinction de religion, pour femmes en couches, domestiques et ouvriers. Trois cents francs d'honoraires seront accordés au Ministre du vendredi, une indemnité allouée au prêtre catholique, pour secours spirituels des hospitalisés : « J'entends que le chirurgien en chef jouisse d'un traitement assez considérable pour l'engager à prendre un soin tout particulier des malades qui lui seront confiés. » Il spécifie — article 8 — vouloir, à perpétuité, intéresser ses descendants à cette administration privée, confiée à sept personnes : un Conseiller d'Etat, un Conseiller de Ville, un Ministre du Saint-Evangile et quatre notables au choix des membres mâles, au-dessus de 22 ans, de sa famille. Ces sept personnes résideront à Neuchâtel.

Son fils aîné, Louis de Pourtalès, Conseiller d'Etat, Capitaine-général des chasses du prince — par surcroît bourgeois de Berne — reçoit ses instructions détaillées. Il le désigne premier président du comité de direction, tandis que les chefs de famille issus de feu Jérémie de Pourtalès, son père, sont appelés, dans l'avenir, à assister à toutes redditions de comptes.

L'année suivante, Jacques-Louis de Pourtalès gratifie sa fondation de 100.000 francs de plus. Au début, elle dispose donc de 700.000 francs. Ces biens, dès l'origine, ne sont point représentés que par de l'argent liquide. Ils sont formés d'éléments productifs variés, notamment de divers domaines. Selon plan de l'arpenteur Mayor, il y en a même un à Sullens — affermé à Pierre Senn, puis à Samuel Mingard d'Eclépens — qui sera vendu par la suite.



Jacques-Louis de Pourtalès (1722-1814).

Fondateur de l'Hôpital en 1808.

Portrait à l'huile.

Propriété des trois fils du fondateur, un autre domaine, de plus de 100 hommes de vigne, à Cressier — qui fera plus tard l'excellente réputation des vins de l'Hôpital Pourtalès — est donné à l'Hôpital par ceux-ci en 1813. Cette année-là, l'Hôpital le confie pour 3 ans, à 3 vigneron : Pierre Kaeser, Jean Michaud, Frédéric Vuilleumier. Ils ne travailleront... qu'à ces vignes-là, seront payés et logés ; le fumier sera « bien pourri » ! Ce domaine de Trub est amodié — en 1823 — à Daniel Marti, et Henri Guenot, d'Enges.

Un domaine encore, à Anet, au grand bailliage de Cerlier, avec bâtiments, chenevières, prés et vignes — que le notaire Auguste Grisel, de Travers, père du dessinateur, gèra durant 6 ans pour l'Hôpital — fait, dès 1810 l'objet d'inventaires et de baux. On y voit, pointés en bon ordre : jougs, chars, fourches, palonniers, bosses, crocs, chaînes, vases de nuit, bonheurs du jour, matelas et pompes à feu.

S'il s'agit là de terres sur lesquelles personne ne songe à construire un hôpital, elles constituent, pour la fondation, ensemble de biens de rapport sain et sûr.

Aussitôt qu'est officiellement connue la nouvelle — sensationnelle — de cette libéralité de Jacques-Louis de Pourtalès, les Conseils, autorités et Compagnies de la cité lui délèguent des députations; on vient lui exprimer la gratitude de tout un peuple. Dans un billet, daté de Paris, le 21 janvier 1808, notre souverain, le prince Alexandre Berthier, se déclare — lui — *protecteur* de l'Hôpital! Sa munificence s'arrête là!

Un hôpital gratuit va donc suppléer aux offices de notre Hôpital des Bourgeois, élevé en 1781 grâce à David de Purry — qui ne dispose alors que de deux petites chambres pour malades non bourgeois du lieu.

Achats préalables de terrains.

Aux archives de l'Hôpital, parmi d'innombrables copies de lettres aux feuilles de papier de soie à l'ancienne mode, parmi de nombreux plans, parmi les plumitifs privés des délibérations du Conseil de direction, parmi tableaux comptables, registres des malades, contrôles d'entrées et de sorties établis dès l'origine, se retrouvent même des liasses de correspondance de Jacques-Louis de Pourtalès avec Lorient, Bordeaux, Pondichéry et Paris où il avait ses bureaux rue de la Loi. Au milieu de cahiers des charges, de dictionnaires de médecine, l'on dénicherait des paquets d'actes passés jadis par la fondation.

Pas moins de quatre actes sont dressés le 5 décembre 1808. Ne faut-il pas du terrain pour construire? On acquiert, exempts de lods, au lieu dit *le Picheux*¹ bordant la route Neuchâtel-Saint-Blaise, huit ouvriers de vigne et broussailles, de Guillaume Roulet, pasteur des églises de Serrières et Peseux. Ce terrain — payé 2000 francs — joute, de vent, celui de la veuve Penserot; de joran, le chemin de Clos-Brochet; le Conseiller J. F. Steiner et le major Touchon, de bise. On achète — pour 4620 francs — avec dispense de lods également, seize ouvriers de vigne, crêt, verger, cabane et arbres, à Daniel Fornachon, Jean Frédéric de Luze et au sieur Silliman.

¹ *Picheux* venait sans doute du patois neuchâtelois *piche* qui signifiait *pioche*. Ce quartier de vigne sur le roc devait être malaisé à bêcher. L'appellation le *Pissieur*, figurant dans plusieurs actes, doit être une erreur de scribe ou une déformation de *Picheux*.

Pour 780 francs, dans les mêmes conditions, Antoine-Henri Silliman, membre du Petit Conseil, (dont l'écu viendra parer plus tard la maison basse, à fronton, à l'angle de l'Orangerie et du Faubourg du Lac) cède, au Picheux, cinq ouvriers de vigne et verger, joutant Touchon, de Luze-Borel et Liechtenhann, membre du Grand Conseil. Le même jour encore, c'est Abram Liechtenhann — Dr en médecine et chirurgie — qui pour 606 francs et 8 sols, transfère 4 ouvriers 5 pieds, joutant Bosset et de Luze-Borel.

Le 30 avril 1810, deux nouveaux achats de terres limitrophes : Jean-Henri Dardel, du Petit Conseil, cède sa vigne de Clos-Brochet pour 5072 francs de Neuchâtel ; Henri de Bosset, commandant de bataillon, vend son parchet des Picheux.

Les années qui suivent la bâtisse — bâtisse dont je vais parler — sont jalonnées de nouvelles opérations, dont un échange avec l'Hôpital de la Ville, d'une vigne au Chemin des Ribaudes, contre une — utile — au Picheux. Ces tractations seront suivies de nombreuses autres au cours des ans. Un coup d'œil sur la construction permet d'identifier les maîtres d'état dont on pouvait disposer à Neuchâtel vers 1810. Il révèle que certains durent être choisis au dehors.

Aux Archives de la Ville — Pose de la première pierre.

Aux Archives de la Ville, trois anciens recueils manuscrits portent le nom de *Livres des Cérémonies*. Ils sont en partie tenus par Bosset, ancien Maître-bourgeois — sur ordre des Quatre-Ministres. Ils contiennent acte de fondation de l'Hôpital, correspondance Pourtalès-Berthier, verbal du Conseil général du 3 février 1808, arrêt d'affranchissement de la vigne de l'Hôpital de la Ville, dévolue à Pourtalès, échanges de lettres à ce sujet entre Quatre-Ministres et prince Alexandre. On y lit en outre ceci :

« Le 22 juin 1808, à 7 h. du matin, quelques membres du Conseil et M. de Pourtalès, se rendent sur place. Le secrétaire de ville fait lecture de l'inscription commémorative de la plaque de cuivre préparée et que le Maître-bourgeois remet au maître-maçon qui l'arrange dans une boîte de plomb avec quelques pièces de monoye, avec une autre plaque de cuivre où M. de Pourtalès avoit fait graver les noms de l'architecte, des Inspecteurs, des maîtres-maçons, charpentiers, entrepreneurs du dit bâtiment, dont il lut lui-même les noms. Les dites plaques furent mises dans une encastrure faite sur la première pierre formant l'angle du bâtiment, au nord-ouest, et Mr le Maître-bourgeois en chef mit, par-dessus, de la chaux éteinte avec une truelle. Ensuite les maîtres mirent, par-dessus, une autre pierre sur laquelle Mr le Maître-bourgeois en Chef frappa trois coups avec un marteau de maçon et Mr de Pourtalès en fit de même. »

Ne voit-on pas ces Messieurs agir sur les lieux ? Dommage que ni le nom de l'architecte, ni ceux des entrepreneurs ne figurent là ! Il faut les chercher ailleurs.

Un écheveau à démêler.

Comme l'histoire de l'Hôpital Pourtalès n'a jamais été écrite, c'est une aubaine d'avoir pu au haut d'une échelle — dans un local d'archives, dénicher quelque 40 contrats de construction. En les groupant dans l'ordre exigé par la technique, on finit par y voir clair.

Sur la base de ses plans, L. Stürler — qui n'était autre que Louis-Samuel de Stürler, directeur des travaux publics à Berne de 1796 à 1833 — signait un devis daté de cette ville, le 19 mars 1808¹. Pour une dépense de 81.150 livres, il prévoit fondations, caves, murs, 545 pieds de canaux de cheminée, 15 fourneaux, 62 fenêtres à 32 livres l'une, persiennes, charpente, menuiserie, 40 portes de chêne, 3 rampes d'escalier, la couverture du toit. La menuiserie de la chapelle coûtera 800 livres; la décoration de la chambre du Conseil 320 livres.

Ceci fixé, le 5 février suivant — à Colombier — Henry-Guillaume Matthey-Doret s'engage vis-à-vis de Louis de Pourtalès à *surveiller l'exécution de tous les travaux*. Ce contre-maître — libéré après huit ans de ses engagements vis-à-vis de M. Du Pasquier pour Vaudijon — devra tout son temps à la construction de l'Hôpital. Il reçoit 10 louis d'or neufs d'encouragement. Son traitement consistera en logement à proximité et honoraires : 90 louis d'or neufs, soit 1512 livres.

Entrepreneurs principaux.

Un marché de 17 articles est passé, le 1er avril 1808, avec 5 entrepreneurs principaux. Ce sont Abram-Henry Reymond et Ferdinand Reymond, père et fils — architectes — Daniel Meuron-Perret, David Rosala, maîtres-charpentiers, Barthélémy Rieser, maître-carrier et tailleur de pierre.

La base des fondements de roc aura 4 pieds d'épaisseur. « Les murs seront toisés à simple et sans reprise; ils seront payés à raison de 30 francs de Neuchâtel la toise de cent pieds carrés. » Bon mortier de chaux, arène bien lavée, dépouillée de toute partie terreuse. Meuron-Perret et Rosala construisent murs de clôture, de vent et de bise, ainsi que le portail. Le groupe des 5 entrepreneurs signera encore — en mai 1809 — 2 accords nouveaux, l'un pour perrons et colonnes ioniques de l'entrée, l'autre, pour érection de 2 pavillons indépendants flanquant l'édifice. En juin 1810, marché complémentaire pour murs de clôture. Dans l'intervalle, le 7 juin 1809, M. de Pourtalès — mécontent du retard des travaux — menace d'appliquer les pénalités prévues si la corniche du bâtiment n'est point posée le 1er octobre suivant!

¹ M. Jean Courvoisier — des archives de l'Etat — a signalé Stürler à propos des plans de l'Hôtel Du Peyrou et de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel; v. *Musée neuchâtelois* 1952, page 34.

En décembre 1808, puis en 1809, 1810 et 1811, quatre conventions sont passées avec Henri Tisch, maître-carrier et maçon à Neuchâtel. Il exploitera le rocher derrière le bâtiment, utilisera les déblais pour le palier du corridor, aplanira les déclivités du terrain. Il élève un mur au nord pour soutenir Clos-Brochet. Tisch installe aussi puits perdus, jeu d'égouts jusqu'au lac.

Selon acte signé à Estavayer le 4 février 1809, Joseph Pillonel-Besson, maître-carrier de la Mollière, livre fin septembre au Port de Pierre-à-Mazel les marches d'escaliers intérieurs et matériaux pour plafonds de grès. A Fribourg, en mars 1809, Abram et Rodolphe Meyer — carriers à Môtiers-Vully — s'engagent à convoier au dit port les marches de trois perrons. Jacques-Louis Rieser signe à Pontarlier le 4 mars 1810 — avec Pourtalès en personne — un agrément pour deux bassins de roc, latrines et gargouilles ! L'année suivante, il termine parpaings, canaux et grands bassins à la boucharde. Henri Juvet pose 8 « choque-roues » aux entrées. Henry-Louis Borel — tailleur de pierre — s'inscrit aussi pour 8 couloirs et gargouilles.

Plans sous les yeux, je ne m'attarde point aux détails d'une architecture Empire, massive — pratiquement conçue — adaptée aux besoins du moment.

Charpente. Menuiserie. Toiture.

Jonas-Pierre Dessous Lavy, fils, amènera, à ses frais, selon acte du 7 avril 1808, le bois de charpente qui sera coupé « sur les montagnes rières la paroisse de Fenin ». Un devis stipule la qualité des « poutres, tirans, bochets, enchevêtrures, escaliers, sabliers, bras de ferme, arcs-boutans, ventrières, liernes et chevrons ». Il lui sera retenu s'il ne remplit à terme ses promesses : 28 louis d'or.

Daniel Erbeau et Charles Boiteux — maîtres menuisiers à Travers — s'obligent pour sous-bassements, planchers et buffets portatifs. Dès décembre 1808, François Bachelin — menuisier à Neuchâtel — travaille aux fenêtres et volets. Il livrera au surplus, en 1811, noyer et sapin et construira la chaire, les bancs et portes de la chapelle. Le charretier Pierre Vautravers présente, pour voiturage de 100 chars de ramure, facture de 70 livres.

C'est Jean-Georges Reinther, ouvrier menuisier à Neuchâtel, qui façonne les deux principales portes d'entrée et celle de la cuisine. Selon engagement de mars 1810, François-Louis Jaquet édifie — en chêne — le clocheton dit « clocher » ! Pour cela, il percera les colonnes par le chœur et longueur, bouillira dans de l'eau chapiteaux, pièces de la frise et de la corniche.

En juin 1808, Jonas Dardel « thuillier » a promis, conformes aux échantillons, tuiles « bien cuites et sonnantes ». Elles coûtent 28 francs le 1000. Pour mai 1809, il en livre 80,000 garanties dix ans ! Son collègue, Jean-Jacques Girardbille, fournit lambris et lattes à tuiles, tandis que les



Vue de l'Hôpital neuf — de Pourtalès.

Inauguré à Gibraltar, en 1811, non loin du rivage et de Pierre-à-Mazel.

maîtres-couvreurs David et Samuel Redard s'appliqueront à poser lambourdes et toiture pour 18 batz par jour. Quant à Jean-Samuel Loup — couvreur à Neuchâtel aussi — il posera chéneaux de cuivre étamés, croisés, soudés à double; à lui le soin des cimaises de fer-blanc, des corniers, tuyaux, rigoles, abergements et lucarnes.

Poëlier, serruriers, gypseurs à la rescousse.

Pour tout l'or du monde je n'eus voulu être dans la peau du contre-maître Matthey-Doret, surveillant de tous ces travaux!

En démêlant ces paquets de marchés, l'on retrouve celui de Casimir Lichtenstein, maître-terriner à Estavayer-le-Lac. Ses fourneaux pour chapelle, réfectoire, chambres du Conseil, de l'économe, du portier ou de la salle d'opération, seront « bien cuits et à double fond ». Frédéric Meyer qui, lui, ira quérir sa terre glaise au-dessus de Saint-Blaise, livre 2 poëles

alors que Jean-Jacques Rufflein installe — pour 13 louis d'or et 1 écu neuf — 2 fours à pain et 2 fours à lessive dans le bâtiment latéral, de bize.

Cette liasse de documents endormis, munis de parapthes, nous apprend que 4 maîtres-serruriers de Neuchâtel, Charles Grisel, Moïse Claparède, David Miéville, Erhard Borel vont rivaliser de zèle. Le premier s'attaque aux serrures, espagnolettes, fiches et barraudage. Le second aux pilastres et montants, mains-courantes, rampes et balcons. Miéville forge porte de fer des archives, clés, contrevents de fer, fermentes, portettes de fourneaux et de soupiraux. Erhard Borel entre dans le mouvement pour 75 plaques de cuivre.

Pour la gypserie et le tapissage, l'on doit s'adresser hors de la région. D'octobre 1809 à novembre 1810, pas moins de 4 marchés sont conclus avec le gypseur de Pontarlier, Charles Pessières : « Les plafonds seront lambrissés et littelés en croisade, dégrossis avec du gyps d'Aigle et de Soleure et finis avec du gyps de Salins ; ils seront blanchis à la brosse. » Dans les corridors : gyps bâtard. Deux mois d'intervalle — s'il vous plaît — entre « dégrossissage et glaçage ». Plâtrage de tous les murs. Masticage. Coups de pinceaux sérieux !

Mille aunes de toiles rousses sont expédiées d'Herbolzheim-en-Brisgau — par MM. Kuenzer, Biehler et Cie.

Voici qu'une pendule de bon aloi « longue ligne allant dix jours » précède le mobilier et l'équipement. Ce sont Charles-Frédéric Clinchy et Henry Borel, maîtres penduliers à La Chaux-de-Fonds, qui l'installent, en 1811, dans le vestibule. Ce haut cabinet de noyer vernis est le premier objet s'apercevant aujourd'hui encore en entrant ; il coûta 26 louis d'or neufs. M. de Pourtalès en a fourni le plomb. Mouvement de laiton et d'acier. Aiguilles dorées comme convenu...

Chose essentielle dès l'origine.

L'équipement médical est armature essentielle en marge des meubles et fournitures accessoires dont les paiements fourmillent dans le « brouillard de caisse ». Y émergent les ébénistes Jérôme Borel et Lorimier, avec vaisselle, verrerie, lingerie, outils de jardinage du ferblantier Rubly, le tout au milieu de chaudières, de planches à gâteaux, de tonneaux, de « gerles », de 300 boucles de rideaux, de lits, de tables, commodes, « branquards » et escabeaux pour la chambre des morts.

Il semble que les noms rébarbatifs des appareils sanitaires — même rudimentaires — eussent rebuté l'économiste Clerc. Ces achats figurent sous mention de versements aux banques, sans doute intermédiaires. Bandages, « piles galvaniques », « nottes » de la pharmacie Matthieu, remboursements de médicaments au médecin de Castella ou à l'aumônier Sansonnens encadrent allégrement un lot de 300 bouteilles de vin pour Clerc.

Chédel, de Valangin, teindra 15 robes de chambre. Une sage-femme « la Junod » touche 56 livres pour les accouchements de l'année. L'infirmier Warnier et sa moitié sont défrayés par la maison.

Nos apothicaires de jadis, les Pierre Du Perron, Pierre Clerc-dit-Guy, Samuel Gaudot, puis Jean-Jacques Krafft, Georges Rosselet, Daniel Reybaud, étaient contemporains de rares médecins dont il faudrait ressusciter les noms dans une *Histoire médicale du Pays de Neuchâtel* à écrire ! Au moment de l'apparition de l'Hôpital Pourtalès, les pots d'onguents, pots à canon, piluliers de faïence, bouteilles de sirop, vases à panse, cruches à anses, récipients peints serrés et alignés, resplendissaient sous des étiquettes latines, parfois estropiées, biscornues ou munies de cryptogrammes indéchiffrables. Les décorateurs de ces pots — primaires peu rassurants — vous y peignaient au lieu d'« Extrait de ciguë » : « Extr. de signe » !

Très tôt, l'on monte — sécurité élémentaire — une pharmacie dans la maison.¹

Inauguration.

L'installation s'achève. Le 13 février 1811, le Comité siège pour la première fois dans sa salle réservée. L'Hôpital doit s'ouvrir le 24 juin. Il ne s'ouvrira pourtant que le 30 juillet.

Dès le 20 mai, la direction médicale est assumée par le Dr de Castella. Introduites par le curé de Cressier, Jean-François Sançonens, les Dames hospitalières de Besançon — attendues le 3 août — vont assurer le service des malades.

Recourons ici encore au *Livre des Cérémonies* des Archives de la Ville. Il contient aussi le *Verbal de la dédicace de l'Hôpital Pourtalès*.

Pour le mardi 30 juillet 1811, le Conseiller d'Etat Louis de Pourtalès, président du Conseil d'administration de cet hospice, a prié les autorités de s'y réunir :

« Mrs les Quatre-Ministres s'y étant en effet rendus en costume » et épée, furent reçus dans le corridor par M. Louis de Pourtalès et introduits par lui dans la salle du Conseil où ils trouvèrent réunis M. le président du Conseil d'Etat, Messieurs les Pasteurs de la ville, Messieurs composant l'administration de la maison, ainsi que le médecin y attaché. »

« La cloché ayant annoncé le service Divin, le cortège se rendit dans la chapelle remplie des membres de la famille Pourtalès et des personnes de tout ordre où M. Monvert, Ministre du vendredi, fonctionna selon notre rite, en récitant des prières et un sermon adapté à la nature de cet établissement. »

¹ Un document du Dr de Castella — retrouvé à Berne, dans sa famille — indique que le mobilier de l'Hôpital coûta, à l'origine : 27.338 livres de Neuchâtel, soit Frs 37.707,50. Il comprenait l'arsenal de chirurgie. Les lits étaient en fer, tous munis de rideaux. Chaque chambre disposait d'un buffet contenant lingerie, capotes et gilets de flanelle. La pharmacienne était responsable du linge. Il note qu'on a construit en s'inspirant des plans de l'Hôpital de l'Isle, à Berne. Il décrit l'installation du début et eût souhaité — pour la commodité des soins — des chambres collectives de malades plus rares mais plus vastes, sur le modèle de l'Hôpital de Chambéry, fondé par M. de Boigne.

« L'assemblée assista à cette action avec beaucoup de recueillement et » on fut d'autant plus touché de cette inauguration que chacun sentoit le » bonheur de voir s'élever ce pieux établissement dans un moment si difficile, sans autre secours que la bienfaisance d'un de nos concitoyens. »

« La cérémonie finie, tout le monde partit pour Bussy où M. de Pourtalès avoit offert le dîner aux membres des diverses Autorités qui y » avoient assisté et les y fit conduire en voiture. »

Le sermon que M. Monvert prononça là fut inséré dans cette relation. Il s'agit du pasteur César-Henri Monvert, d'abord diacre à Valangin, suffragant à Serrières et Peseux, ministre du vendredi à Neuchâtel, fondateur de la Bibliothèque de la ville. Le texte de son sermon plutôt filandreux occupe plusieurs pages. A en juger par le temps que je mis à le lire, il dut quelque peu creuser l'estomac d'auditeurs qui, certes, méritèrent le dîner de Bussy. La prière contient allusion aux collaborateurs catholiques :

« C'est à la même entreprise que nous travaillerons et chacun, dans » sa foi, cherchera de tout son cœur, à soutenir, à consoler, à édifier ceux » qui réclameront l'assistance de son ministère. »

Quinze jours après l'arrivée des Dames hospitalières de Besançon, admission — le 20 août — des 17 premiers malades. Fauche-Borel pourvoit à l'impression des formules dont use l'Hôpital. Le rapport d'activité initial — en 1812 — accuse 249 malades dont 202 « guéris ou soulagés » ; 19 sont morts ; 28 restent en traitement au 1er janvier 1813 ; 12 accouchements. Le nombre des journées d'hôpital est, au début, de 10.366. Il est expliqué que des moribonds furent amenés et que le transfert défec-tueux d'autres malades accéléra leur fin !

Le docteur de Castella.

Le Dr Jean-François-Paul de Castella — naturalisé neuchâtelois en 1843 — d'une famille patricienne fribourgeoise, naquit en 1788 à Bulle où son père était médecin. Orphelin très tôt, après études gymnasiales à Aarau, il étudia la médecine à Paris sous les professeurs LeRoux, Boyer et Richerand. Au cours d'un stage en Bavière, il acquiert le grade de docteur, à Landshut.

Comment se fait-il que ce tout jeune homme — à 23 ans — soit médecin chirurgien chef de l'Hôpital Pourtalès ? Arrivé de Paris, il assiste déjà à l'inauguration.

Selon certains dires tenaces, le comte Louis de Pourtalès s'étant préténduement approché à Paris du fameux baron Guillaume Dupuytren, médecin du roi — chirurgien multimillionnaire — se serait vu, en réponse à sa demande, proposer ce jeune homme pour l'hôpital qu'il ouvrait à Neuchâtel. Voyant par hasard de sa fenêtre passer Castella, Dupuytren, perplexe, aurait dit à Pourtalès : « Voici votre affaire ! C'est un médecin suisse, distingué. Prenez-le ! » Il n'est pas sûr qu'il s'agisse là d'une légende.

Le fait que Castella, dans ses propres notes, explique les choses autrement n'empêche point que deux processus aient ensemble concouru à sa nomination. Castella explique qu'à Paris, en 1811, ayant lu dans les journaux français l'annonce de l'ouverture de l'Hôpital Pourtalès, il décida de se proposer en requérant l'appui de M. de Maillardoz, envoyé extraordinaire de la Confédération auprès de l'empereur Napoléon. Les professeurs LeRoux et Boyer l'épaulent. Si sa nomination se fait un peu attendre, c'est que Jâmes de Pourtalès a demandé des renseignements à Richerand, qui, de son côté, le recommande vivement. Le concours de Dupuytren peut avoir joué aussi. Il est fort probable que, tant Louis de Pourtalès que son frère Jâmes, agirent simultanément pour trouver un médecin chef¹.

A Neuchâtel, le Dr de Castella et sa famille habitèrent l'immeuble actuel du Cercle national, anciennement de Sandoz-Rollin, Place Purry. Dès son entrée à Pourtalès, ce tout jeune chirurgien, travailleur acharné, homme du monde, d'une incroyable mobilité d'esprit, fait preuve d'une vie débordante :

« Mon père — écrivit sa fille Mme Nathalie de Techtermann-
 » Bionnens — avait une santé magnifique et une grande activité. Il avait
 » besoin de peu de sommeil et lisait beaucoup la nuit lorsque la vie mon-
 » daine ne l'accaparait pas. Dans sa jeunesse, je sais qu'il était grand
 » danseur, de toutes les fêtes et de tous les dîners, disant qu'un médecin
 » a besoin de distractions. Jamais chez lui on ne parlait de malades ; à
 » peine çavait-on demander des nouvelles de ceux auxquels on s'intéressait.
 » Si cela allait mal, on le voyait à sa préoccupation, comme aussi à sa
 » joie lorsque la guérison approchait. Que de fois je l'ai vu se mettre à
 » table en disant joyeusement : « J'ai réussi une cataracte ce matin », puis
 » c'était tout. » Il disposait de deux chevaux utilisés surtout pour ses visites
 de malades pauvres des environs. S'étonnant qu'une patiente lui racontât
 que son mari était mort au Val-de-Ruz sans le secours d'un médecin, il
 s'entendit répondre : « Ma foi, M. le docteur, dans notre famille, nous mou-
 rons *nous-mêmes* ! »

Malgré sa modestie — et peut-être à cause de celle-ci jointe à sa sûreté opératoire — le Dr de Castella contribue à donner dès le début à l'Hôpital Pourtalès brillante réputation. Il sera correspondant de la Société des professeurs de médecine de Paris, membre honoraire de la Société d'instruction médicale de Paris, membre de la Société cantonale de médecine et de chirurgie de Zürich, membre de la Société des médecins et naturalistes allemands de Paris, membre correspondant de la Société médicale du canton de Genève. Il est président de la Société médicale

¹ Selon notre contemporain, M. le Dr Edmond de Reynier, doyen des médecins suisses — plus que nonagénaire — qui a en mémoire de lointains propos et souvenirs, le Dr de Castella eût dû, comme médecin prendre part volontairement à la campagne de Russie. Une légère boiterie persistante, suite d'une rupture du péroné, l'avait forcé à abandonner ce projet.



Dr Jean-François-Paul de Castella (1788-1860).

Premier médecin-chef de l'Hôpital Pourtalès durant 44 ans.

Miniature à M. Louis de Castella-de Fischer, à Berne.

tares en Australie. Le troisième fils, du second lit, Charles-Louis — né à Neuchâtel en 1829, mort à Fribourg en 1896 — devient général de brigade au service d'Autriche. Il s'est auparavant distingué dans la guerre de 1866 contre la Prusse et l'Italie. Il accompagne, en 1893, l'archiduchesse Elisabeth d'Autriche, à Madrid. Le Dr de Castella eut deux filles, la comtesse de Diesbach-Torny et Mme de Techtermann. Cette dernière n'eut pas d'enfants¹.

¹ On voit au Musée de Neuchâtel — en bonne place — un magnifique bahut d'Elisabeth de Neuchâtel-Gorgier, déposé par un neveu de M. de Techtermann — de Biommens. Après avoir été retrouvé, il y a plus de cent ans, dans une maison d'Auvergnier ayant appartenu jadis — avec un domaine de vignes — aux Vallicr, ce bahut passa par héritage, aux Estavayer, aux Praroman, puis aux Techtermann-Bionnens; ces derniers le transportèrent d'abord à Fribourg. C'est à la mémoire du *Dr de Castella* — affectueusement lié à de nombreux Neuchâtelois — qu'un représentant des générations suivantes déposa à Neuchâtel ce meuble unique et d'un grand prix. (Renseignements de Fribourg dus à M. Paul de Pury.)

neuchâteloise, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, membre de la Commission d'Etat de santé, de Neuchâtel. Vers la fin de sa vie, il fera partie du Conseil souverain de la ville et république de Fribourg. Médaille de fidélité de 1831 ! Croix de II^e classe de l'Aigle rouge !

Le Dr de Castella, allié d'abord Athénaïs Ardieu, eut de sa première femme un fils, Ernest, médecin aussi. De sa seconde union avec Eléonore-Marie-Charles de Riaz — sœur d'un conseiller d'Etat fribourgeois — il eut cinq enfants dont trois fils. Hubert et Paul, nés à Neuchâtel, créeront, avec les Pury, un domaine de vignes de 130 hec-

Bien que l'action du Dr de Castella chevauche et domine de nombreuses pages faisant suite à cette courte biographie, disons que lorsqu'il quitte Neuchâtel, à 67 ans, en 1855, après une brillante carrière, pour réintégrer sa patrie fribourgeoise, trente-cinq pères de famille de chez nous, tous des notables, signent, en vain, une lettre que j'ai sous les yeux, destinée à le retenir!

Il mourut en 1860 à Fribourg, à 72 ans, d'une pneumonie et d'accidents cardiaques.

Je remercie ici M. Louis de Castella-de Fischer, tantôt à Berne, à Genève ou en Savoie — petit-fils de ce premier médecin de l'Hôpital — de son aimable documentation manuscrite.

Notre chirurgien en chef va donc survivre dans cet exposé; nous ne sommes qu'à l'orée du bois¹.

« 13 » — Mauvais nombre? Mort du fondateur. Son successeur.

Visiteurs indésirables.

L'année 1813 — en décembre — le service ordinaire de l'Hôpital doit être subitement interrompu. Une fièvre nerveuse, minant la colonne autrichienne traversant le pays, envoie soudain dans un établissement de 30 lits, 125 moribonds. Il faut faire de la place! Un seul malade neuchâtelois, se cramponnant à ses draps, réussit à ne point vider les lieux. Ordres et services bousculés. La contagion gagne 4 élèves du médecin chef, 7 infirmiers et domestiques. Affligeant tableau. Mobilier démantibulé. Dégradation des locaux. Quand — en 1814 — l'extension donnée aux hôpitaux militaires permet de dégorger la maison, il faudra six mois pour la débarrasser de ses miasmes et la réparer.

Dans sa 92^e année, Jacques-Louis de Pourtalès, meurt, paisible, le 20 mars 1814. On ensevelit le fondateur de l'hôpital dans un cimetière, créé pour lui, puis pour les siens, au nord de l'établissement, où son tombeau se voit encore. A ses obsèques, on a sonné la cloche particulière. Dardel, de Pierre, Pury, Sandoz-Rollin ont « tenu les coins du drap ».

Ses enfants, à son décès — geste magnifique — ajoutent encore 40.000 livres à la dotation primitive de 700.000. Ses fils qui ne cessent point de s'intéresser à cette œuvre familiale — Louis, Jâmes, seigneur de Gorgier, et Charles-Frédéric de Pourtalès — sont, au décès de leur père,

¹ Le *Musée neuchâtelois* de 1917 publia une notice sur le Dr de Castella. Le Dr Châtelain avait été documenté par M. Paul de Pury et Mlle Hélène de Diesbach, fille de l'historien Max de Diesbach, petit-fils lui-même du Dr de Castella. Mme Albert de Castella — petite-fille d'Ernest issu du premier mariage du médecin — avait mis aussi une miniature à sa disposition. Selon le Dr Châtelain, Castella aurait imposé — au début — à Pourtalès, certaines mesures d'ordre interne, en menaçant de donner sa démission. Il ressort — au contraire — des archives de l'Hôpital que ses exigences furent écartées et qu'il se soumit au Conseil de direction. Il n'y eut point de contrat d'engagement. L'accord se fit par échanges de lettres.



Louis de Pourtalès (1773-1848).

Président de la direction de l'Hôpital Pourtalès, de 1815 à 1848, allié Sophie Guy d'Audanger. Conseiller d'Etat. Maire de Boudevilliers. Colonel inspecteur de l'artillerie de la Confédération.

tous trois créés comtes par Frédéric-Guillaume III, lors de son passage dans notre ville.

L'aîné, Louis de Pourtalès, né à Neuchâtel le 14 mai 1773 — personnalité marquante, six ans président du Conseil d'Etat, colonel-inspecteur de l'artillerie de la Confédération, député aux diètes de Zürich et de Berne — va présider 40 ans aux destinées de l'hôpital. Il lui voue sa constante sollicitude et fait respecter la discipline d'une institution faisant honneur au pays neuchâtelois. Sous sa direction, soit de 1815 à 1848, on améliore beaucoup l'établissement.

Mentionnons qu'en 1815, une circulaire imprimée en belle anglaise s'élève contre bavards et bigots venant troubler la sérénité des patients :

« Il est résulté pour la santé des
» malades des inconvénients graves de
» conversations religieuses trop abstraies
» et trop exaltées que des personnes

» animées d'un zèle outré se permettent d'entretenir avec eux. On exhorte
» ceux qui viennent visiter les malades, à s'abstenir de semblables entretiens,
» les secours spirituels étant administrés dans la Maison par des Ecclésiastiques
» éclairés dont le zèle est digne d'éloges. »

Des héritiers intéressés venaient-ils trop tôt préparer leurs parents à mourir ?

Coup d'œil sur les Membres du Conseil de 1809 à 1900.

Ainsi qu'il va de soi, les membres de la direction se renouvellent avec les ans. Le plumeau de la première séance du 14 février 1809 mentionne — avant que l'Hôpital ne soit ouvert — la présence de Louis de Pourtalès, du Doyen Dardel pour la Classe, de Ch.-Louis de Pierre, conseiller d'Etat, maire de la ville, de Ch.-Albert de Pury, Maître-bourgeois, d'Alphonse de Sandoz-Rollin, du Château de Beauregard, l'une des plus sympathiques personnalités de notre ancienne magistrature. Sont du premier Conseil aussi : Fréd.-Auguste de Montmollin, conseiller d'Etat, Jacques-Louis de Pourtalès-Boyve, du Grand Conseil. Aux séances suivantes, apparaît Paul-Etienne Coulon-Marval, banquier à Paris, Commissaire des guerres. Ce premier Conseil surveille le travail des entrepreneurs, gère les divers domaines, opère des placements, engage le personnel ; il prend allégrement en main toute l'administration.

En 1827, assiste aux séances, Henry de Meuron-Wolf. Le banneret Auguste-François de Meuron et Alphonse Guillebert, Doyen de la Classe, sont agrégés en 1833. Charles de Marval, châtelain de Thielle, et Chambrier, conseiller d'Etat, sont incorporés dès 1840; François de Montmollin dit « le mitou », et Perrot-Reynier, en 1848.

D'autres figures surgissent, celles de Jacques-H. Berthoud-de Coulon, d'Adolphe de Pourtalès-Bovet, d'Alphonse Pury-Muralt. En 1854, l'aumônier Mercier et le Dr de Castella sont assimilés au Conseil. L'année suivante, ce sont Charles de Chambrier et Henri de Reynier-Beaujon, négociant et maître des clefs en chef. Dès 1866, Célestin Du Bois-Calame et Auguste de Montmollin. Henri de Reynier, démissionnaire — qui n'a plus assisté aux délibérations depuis 7 ans — est remplacé en 1870, par Maurice de Pourtalès auquel se joint le pasteur Louis Nagel. En 1877, voici Frédéric de Pury et Henri de Coulon-Du Pasquier, conseiller de commune, inspecteur forestier, poète à ses heures.

En 1879, le Dr Louis Roulet est délégué du Conseil d'Etat à la direction. Il y siège, sous Maurice de Pourtalès, avec Edouard de Pourtalès et Frédéric Jacottet, chapelain, professeur de théologie. Durant 6 ans, pas de changement. Puis, nomination du banquier Eugène Humbert, de John Clerc, conseiller d'Etat. Ferdinand Richard, en 1887, remplace Berthoud-Coulon, décédé. En 1888, le pasteur Henri Du Bois — fils de Célestin Du Bois-Calame, ancien membre de la direction — succède au pasteur Nagel. MM. Albert et Bernard de Pourtalès assistent parfois aux séances.

En 1890, Edouard de Meuron-d'Erlach, président de Préfargier, agronome, propriétaire de Gerzensee, remplace Henri de Coulon, démissionnaire pour raison de santé. Auguste de Montmollin est relevé par le Dr Jean de Montmollin en 1891. Au décès d'Eugène Humbert en 1893, Paul-Eugène Humbert, banquier, lui succède. C. A. Petitpierre-Steiger est indiqué depuis 1899. M. Edgar de Pourtalès assiste à quelques séances. Frédéric, dit Fritz de Pury, membre du Comité depuis 1877 — décédé — est remplacé en 1900 par le Dr François de Pury, tandis que le Dr Albert de Pourtalès succède à Otto de Pourtalès. Nous verrons encore quels furent les membres du Conseil de 1901 à 1953.

Nouvelles acquisitions de 1818 à 1860.

Un verbal de mai 1818, tiré des *Actes d'acquisition du Pieux Hôpital Pourtalès*, mentionne la visite que font ensemble l'intendant Clerc, Louis de Pourtalès et le curé Aebischer au cimetière de la Maladière pour marquer de 3 bornes le terrain réservé aux catholiques; c'est la partie nord-est, limitée par la ruelle de Clos-Brochet et la possession du receveur Perrot.

Le 18 mars 1826, Louis de Pourtalès achète pour son propre compte à la Maladière, au notaire Daniel-Henry Reymond, 5 forts ouvriers de vigne dont il sera question à propos de la construction de la Chapelle de ce quartier.

Par acte de donation — notarié P. L. Jacottet, en janvier 1829 — noble dame Marie-Louise de Tribolet-Vaucher et ses quatre enfants : Charles de Tribolet, Louise de Stürler, Sophie de Montmollin et Julie Du Pasquier, offrent à titre gracieux à l'hôpital leur possession, sise en face, entre le lac et la grand'route de Saint-Blaise.

En novembre 1831, les Quatre-Ministreaux, de leur côté, offrent gratuitement au *Pieux Hôpital Pourtalès*, par l'entremise de Jacottet, un triangle de graviers joutant la primitive propriété Tribolet. Ils déclarent vouloir faciliter la bâtisse d'un pavillon de bain pour les malades.

Un reversal de 1842, un autre de 1852, mettent les points sur les *i* quant à certains droits restreints de Denis-Frédéric Robert qui a acquis des Guébbard-Bonhôte un terrain voisin ; on versera volontiers à la Bourgeoisie 3300 francs fédéraux pour réserves de canalisation, amenée d'eau, fontaine, chèvre et bassin.

François de Perrot — en avril 1853 — cède pour 5560 francs fédéraux, sa vigne de « Cloux-Brochet ». Le domaine s'agrandit ainsi de 8 ouvriers de vigne dont la Paroisse catholique paye une part afin d'étendre son cimetière au nord.

En juin 1860, Tribolet-Hardy, ancien châtelain du Landeron, vend pour 30.000 francs fédéraux, à l'hôpital qui le joute de bize, un immeuble de 5 ouvriers à Vieux-Châtel ; il y a là jardin, maison, remise ; c'est une ancienne propriété du gouverneur Jean-Pierre de Chambrier-d'Oleyres.

Comme on le voit, ainsi qu'on le verra encore, la direction — prévoyante — ne cesse de jouer des coudes.

Curieux projet d'un môle à la Maladière.

Aux archives de l'hôpital, collections de plans périodiques ! Plusieurs, de 1839, signés A. Evard, discriminent les terres du voisinage. On y repère les 3 perrons primitifs, puits, promenade privée, bains, jardin botanique au nord, potagers et bûchers. Un plan, levé en août 1861 par l'ingénieur H. Junod — avec divisions et contenances — dessine le cimetière du début au nord-est. On y voit l'ancien jardin Tribolet — avec son puits aussi dont les ruines existent encore au sud de la grand'route. On y voit un pavillon de bain dominant la grève rocheuse d'où descendait un escalier. Cet aspect inconnu se trouve confirmé par une aquarelle reproduite ici.

En octobre 1865, l'hôpital vend pour 1260 francs fédéraux, à la paroisse catholique — qui clôturait finalement son cimetière de Clos-Brochet — un terrain de 72 perches détaché de son cimetière à lui. L'année suivante, est signé devant le notaire Forestier, un *contrat d'échange* de 2 parcelles de rivage, l'une à l'hôpital, l'autre à la ville. On facilite ainsi l'accès d'une lessiverie publique, d'un pavillon de bain pour dames, en outre, celui — privé — des bains réservés aux malades, non loin du Port-à-Mazel.

On a d'audacieuses visées !



Sur la berge de l'Hôpital Pourtalès. La Pierre-à-Mazel.

Aquarelle de 1867 en marge d'un plan signé Ladame.

Archives privées de l'Hôpital.

Des plans signés Pourtalès, Jeanjaquet, Lambelet et Ladame, de septembre 1867, dressent, avec texte à l'appui, le projet d'un gros môle de pierre devant séparer les deux pavillons de bain ! L'Hôpital donnerait 1000 francs pour cette jetée. En 1869, abandon du projet ; un acte Guyot, notaire, prévoit estacade moins dispendieuse avec glacis différemment orienté. Ce plan aura-t-il plus de chance que le précédent ? Il ressort d'un acte de transfert — Alphonse Wavre, de 1893 — englobant terrains mis en cause par routes à construire de Gibraltar à la gare, et sur la grève à la Maladière, qu'un remaniement des lieux va se produire. Le môle Pourtalès — envisagé sous divers aspects — tombe à l'eau !

Principaux donateurs de 1809 à 1900.

D'innombrables bienfaiteurs continuent à témoigner de leur insatiable générosité.

Aux 700.000 francs du fondateur — valant alors 496.120 livres de Neuchâtel — s'étaient ajoutés, à l'origine, 16 ouvriers de vigne, petit présent de la ville de 4800 livres, destinés à faciliter l'érection de la maison.

En 1813, comme dit déjà, James et Frédéric de Pourtalès ont donc fait cadeau du domaine de Cressier. Ils y ont joint la vigne Liechtenhann, près de l'hôpital ; cela représente 39.495 livres de notre monnaie. Ils comblent, en 1823, les déficits des premières années et donnent en outre

40.000 livres pour l'acquisition du primitif domaine de Trub qui va ainsi agrandir le mas des vignes de Cressier. En 1843 et 1848, deux nouveaux dons — de plus de 20.000 livres chacun — proviennent de la même source. Au milieu de libéralités des familles Huguenin, Tribolet-Vaucher, Colin-Vaucher, de Mandrot, de Pierre, de Sandoz-Rollin, Bovet, sont accueillis de nouveaux legs d'autres Pourtalès, pour quelque 40.000 livres. En 1855, succession de Madame veuve Suzanne-Catherine Grieninger, née Iselin, de 103.000 livres ! Elle avait de nombreux amis à Neuchâtel. Son mari fut membre de la Direction des Mines à Berlin. Des dons répétés de 10.000 et 5.000 francs, de la famille Pourtalès, ne cessent d'honorer la maison les années qui suivent. En 1889, les héritiers du comte Auguste de Pourtalès donnent 25.000 francs ; la succession de Mlle Elise Gruet laisse 51.000 francs. Fréquents sont les cadeaux *anonymes* de 10.000 et 15.000 francs...

En 1893, la famille du banquier Eugène Humbert remet 25.000 francs. L'année suivante une somme de 30.000 francs — d'un anonyme — tombe du ciel pour la Maternité. M. Léopold de Pourtalès, en 1895, fait présent de son domaine des Pointes au-dessus du Pâquier : valeur 35.000 francs. La même année, la succession de Mlle Laure Diacon rapporte 46.300 francs. Mme Amélie Bovet-Wolf — en 1897 — y va de 25.000 francs en souvenir de son mari, tandis que sœur Marie de Tribolet, diaconesse de Strasbourg, verse 10.000 francs au compte de la future Maternité. En 1900, voici 20.000 francs de Frédéric de Pury.

Regards sur l'intendance de 1815 à nos jours.

Un cahier des charges pour la gérance est apparu déjà en 1815, lors de l'engagement du notaire-régisseur Isaac-Henri Clerc. Ses honoraires consisteront en 45 louis d'or neufs par an, plus entretien, logement, chauffage, blanchissage ; sa femme qui lui a donné 2 enfants, remplit les fonctions de porte-clefs. Ce gérant, simultanément secrétaire général, comptable, économe — et officier public passant les actes pour l'hôpital — est d'une extraordinaire minutie ainsi que l'attestent ses précieux plumitifs, sa comptabilité, ses actes authentiques et ses classements. C'est Clerc qui liquidera, en 1820, la société Pourtalès et Cie.

Isaac-Henri Clerc — fils de Jonas-Louis Clerc, de Fleurier — occupe ce poste jusqu'en mars 1863, soit durant 48 ans ! Des portraits à l'huile, de lui, en habit bleu et boutons d'or, et de sa femme, née Catherine Hertig, sont conservés par son arrière-petit-fils, notre contemporain, M. Maurice Clerc. Je reproduis ici, un dessin fort original aussi — attribué au crayon du pasteur César-Henri Monvert — montrant de profil ce premier intendant.

L'office d'intendant est rempli — dès 1863 — par Alphonse-Henri Clerc, allié Julie Bossard, et par Jules-César Clerc, allié Emma Droz — deux frères, fils du précédent.

En 1871, la direction fait appel à Adolphe Clerc, fils d'Alphonse susdit, qui suggère une division du travail ; il accepterait l'intendance tandis que son beau-frère Berthoud-Clerc serait chargé de l'économat, du ménage proprement dit. Cette mesure — à ce moment-là — ne sourit point à la direction ; elle fait marche arrière et s'adresse pour l'avenir à Alphonse Wavre qui cumu'era toutes les charges. La séance du Conseil du 26 septembre 1871, présidée par Maurice de Pourtalès — à laquelle étaient présents Berthoud-Coulon, Aug. de Montmollin, Pury-Muralt, Nagel, Alphonse-Henri Clerc et Alphonse Wavre — consacre laconiquement cette transmission de pouvoirs d'une dynastie de notaires à une autre.

Le *Messager Boiteux*, en 1864, dans une notice nécrologique, rendit hommage à César-Henri Clerc, appelé toute sa vie à « s'occuper de finance, de calculs et d'affaires d'argent, sans se laisser jamais dominer, ni absorber par l'argent ». C'est l'appui accordé par les Pourtalès à César-Henri Clerc, secrétaire également de la Chambre d'assurés — et à ses fils au début de leur carrière dans un milieu fortuné — qui est à l'origine du développement de l'étude Clerc, une des plus anciennes de Suisse, puisque maintenue depuis 1804.

Mais le notaire Alphonse Wavre — Dr en droit, député au Grand Conseil — n'allait point demeurer en reste ! Il est intendant de l'Hôpital Pourtalès durant 50 ans bien sonnés. Cela lui vaut — témoignage de gratitude — un magnifique plateau d'argent dédié. Son neveu, le notaire André Wavre, reprend la mission d'intendant en 1921.

Sous l'administration d'André Wavre — en 1928 — s'impose tout de même l'idée qu'en 1871 avait eue Adolphe Clerc de séparer ou diviser les services *intendance* et *économat*. M. Philippe Rosselet est appelé aux fonctions d'économiste cette année-là.

Au décès, à 67 ans, en 1941, d'André Wavre, intendant 20 ans, cette mission est assumée conjointement par MM. les notaires Frédéric-A. et Jacques Wavre. En 1949, au décès de Philippe Rosselet, économiste depuis 1928, sa femme reste au service de l'Hôpital. La direction de l'économat est reprise par son neveu, M. Florian Dupont, aidé de Mlle Gardon.

Mais nous avons ici — pour ne plus revenir sur le thème *intendance* et *économat* — brûlé les étapes et les années ! Reprenons le fil chronologique de cette relation.



Isaac-Henri Clerc (1782-1862).

« Arpentier » et notaire. Premier intendant de l'Hôpital Pourtalès, de 1815 à 1862, soit durant 47 ans.

Crayon attribué à César-Henri Monvert.
Propriété de M. le notaire
Maurice Clerc, Neuchâtel.

Tableaux comparatifs des dépenses du ménage de l'Hôpital,
de 1812 à 1940, soit durant 128 ans.

Un recueil manuscrit de « tableaux classifiés » tenu à tour de rôle par les intendants, est document unique dans nos archives neuchâteloises.

Unique en son genre à Neuchâtel? — C'est qu'il permet avec sûreté — pour un lourd ménage — de repérer tous les 8 ou 10 ans, le prix, non seulement des aliments : froment, pain, viandes, vins, légumes, beurre, fromage, fruits, épices, riz, sel, huile d'olive, lait ou crème, mais celui du matériel de chirurgie, les frais d'entretien des bâtiments et du mobilier, les appointements du personnel, le coût des médicaments, du chauffage, de l'éclairage, du bois, du charbon, de la paille, de la faïence, du linge, du blanchissage, du jardinage, des assurances, des frais de bureau et de voyage, normes auxquelles s'ajoutent le prix de gros des nouveaux testaments... celui du ramonage, des brosses, balais, cercueils et enterrements !

Rapproché des livres de comptes d'une moderne Maternité, relatant le coût de l'enfant dès sa naissance... ce recueil, qui flirte avec les croque-morts, donne froid dans le dos par les additions à rebours de ce que l'on a coûté — exactement — de sa tombe au giron de sa mère !



Alphonse Wavre (1842-1923).

Intendant de l'Hôpital Pourtalès
durant 50 ans, de 1871 à 1921,
notaire, député au Grand Conseil.

Aumôniers du vieux temps et d'aujourd'hui.

Après la Réformation, aucun catholique n'est toléré en ville. Les mariages mixtes sont interdits. Un *bourgeois* perd cette qualité s'il change de religion. Nous prenons à parti les souverains nous gratifiant de gouverneurs catholiques. Cressier et Le Landeron jouissent d'un statut exceptionnel. L'arrivée d'Oudinot, en 1806 — sous Berthier — modifie la situation de l'Eglise romaine jusqu'alors privée de culte. Les troupes françaises disposent des temples protestants. La Classe s'insurge contre un autel dressé dans la Collégiale où — cette année-là — on célèbre la messe à Pâques. Au départ des troupes françaises, la messe n'est plus célébrée que dans le vestibule du Château.

Quand est ouvert l'Hôpital Pourtalès, les offices romains y sont célébrés. Si son médecin est catholique pratiquant, s'il est secondé par les Dames de l'Hôpital Saint-Jacques, de Besançon, l'institution n'en demeure pas moins protestante. Il eut été impossible de recourir à un diaconat

protestant parce qu'aucun n'existait à cette époque. Les aumôniers catholiques Sansonnens, Joseph Aebischer, Edouard de Stœcklin, Bruno-Joseph Egger et Joseph Berset, vont se succéder auprès des malades de leur confession.

Au début, c'est le ministre du vendredi — aumônier principal — qui est chargé du soin spirituel des malades protestants. Une délégation de la Compagnie des pasteurs est venue établir l'ordre, alternant, des cultes de la chapelle ou des chambres. On prévoit Sainte-Cène et baptêmes. Les pasteurs de la région accourent aussi visiter leurs paroissiens.

En 1827, Louis de Pourtalès crée un fonds de 4000 livres dont le revenu à 4 % ira précisément au ministre du vendredi. La Vénérable Classe — très susceptible — interprétant ce geste comme tentative d'empiètement sur ses prérogatives, incline Pourtalès à annuler son don ! N'empêche qu'en 1832, François-Louis Mercier, ministre du vendredi, accepte sans sourciller l'indemnité promise. Il accueille même l'arriéré des années écoulées ! Mercier — venu des Brenets — ne donnera sa démission d'aumônier qu'en 1874, après 47 ans de service. Il eut comme suppléant le diacre Victor-Ernest Droz.

C'est le curé Jean-François Sansonnens — d'une famille connue de la Broye, de Portalban et d'Estavayer — qui fonctionne donc au début, comme chapelain catholique. Il officie chaque jour ; ses services sont fort appréciés. En 1811 et 1812 déjà, comme à l'avenir, d'honorables gratifications lui sont octroyées. Les archives de la maison ne contiennent guère de mentions des offices catholiques jusqu'en 1842. A cette date, on voit que la direction demande par lettre à M. le Doyen Aebischer de ne célébrer comme service dans la chapelle qu'une messe matinale ; les prières du carême, l'instruction des catéchumènes dans l'établissement même, ont occasionné beaucoup de va et vient. Le silence nécessaire aux malades sera mieux observé. Le local intérieur tenant lieu de chapelle est donc utilisé indistinctement pour les cultes protestants et catholiques. On y avait donc installé un petit autel. Le *Manuel du Conseil d'Etat* du 23 janvier 1843, ainsi que je l'ai constaté, indique que le « prêtre catholique » — dont le traitement est alors de 1512 livres — touche encore une rente de 168 livres de la famille de Pourtalès, plus des honoraires se montant à 210 livres pour desservir l'Hôpital.

Lorsqu'en 1874, à la démission du chapelain Mercier, la Compagnie des pasteurs et le ministre du vendredi n'existent plus, le choix de la direction se porte sur le ministre Jacottet ; son traitement annuel de chapelain est de 750 francs ; il est secondé — deux ans après — par le pasteur Charles Lardy, mais mourra cinq ans plus tard. Le professeur Henri de Rougemont — ancien pasteur aux Bayards — reprend cette tâche dès avril 1889. Il l'accomplit jusqu'à son propre décès, en 1900.

En 1909, le curé de Neuchâtel, Marius-Casimir Mouthod, est appelé à remplacer le curé Jean-Joseph Berset, défunt. Se succéderont ensuite pour cette mission — considérablement réduite depuis l'ouverture de « La Providence » en 1859 — MM. les curés de Neuchâtel venant voir leurs malades : Henri Marion dès 1915, Robert Juillerat dès 1927, Louis Glasson dès 1949.

Durant quinze ans, le pasteur Pierre de Montmollin, assume la mission d'aumônier en titre, puis le professeur Auguste Thiébaud de 1915 à 1933. Suivent les professeurs Paul Du Pasquier jusqu'en 1939, puis Jean-Louis Clerc et Antoine Aubert secondé par le ministre Georges de Rougemont, d'Areuse. La charge s'est alourdie. M. Paul Du Bois, pasteur retraité, longtemps membre de la direction, passe aumônier, ainsi que M. Marc Du Pasquier désigné en novembre 1948. Ils se partagent la tâche.

Tels furent les aumôniers de la maison. Le rappel de leurs noms — leur groupement — m'a fait franchir à vol d'oiseau de nombreuses années. Ne perdons point le fil de cette chronologie. Revenons un peu sur nos pas.

De père en fils.

En 1840, on décide de prolonger l'aile est du corps principal, en bise; les trois frères Pourtalès offrent les fonds indispensables à ce dégagement. Un mémoire de Livres : 20.158 — 1 — 6, établi en 1843, à la fin des travaux, montre que parmi les principaux entrepreneurs figurent Marthe, maître serrurier, le peintre Pizzera, le menuisier Louis Jeanrenaud.

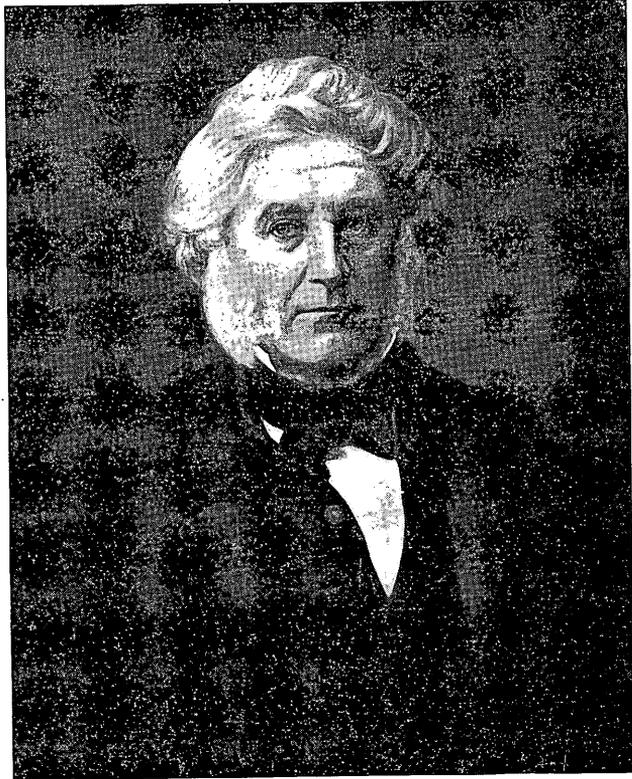
Un aide-chirurgien est accordé au Dr de Castella dès 1836. Les sœurs supérieures, tour à tour, sont françaises. Ce sont, successivement dès 1810, sœur Bournot l'aînée, sœur Manèque, sœur Mérandel, sœur l'Excellent, sœur Guin et sœur Estrayer.

Lors de la Révolution de 48, des entretiens entre la direction et le gouvernement provisoire soulignent que l'établissement demeure fondation *privée*. Des lits seront cependant à la disposition de l'autorité.

Cette même année — le 8 mai — le comte Louis de Pourtalès succombe à une attaque d'apoplexie. Le plus grand convoi que Neuchâtel eût jamais vu l'accompagne au cimetière de l'hôpital; on l'ensevelit aux côtés de son père. « Le Neuchâtelois » du 13 mai, le « Messenger Boiteux », feront de lui de vibrants éloges. Il avait été député aux Audiences générales, surintendant de l'arsenal, commandant de l'Ordre de l'Aigle Rouge.

Des neuf enfants que sa femme, Sophie Guy d'Audanger, lui donne, un fils aîné, Auguste, né en 1796, — seigneur d'Ogrosen et de Kransdorf — sera Conseiller d'Etat, propriétaire, comme son père, de La Lance et de Bussy. Allié Elisabeth-Frédérique de Sandoz-Rollin, il reprend la présidence du conseil de l'hôpital jusqu'à son décès en 1870. C'est un homme de valeur. Dans un ouvrage : *Des quantités positives et négatives en géométrie*, avec atlas de 27 pages — qui honore notre science neuchâteloise — Auguste de Pourtalès applique les règles de l'algèbre à la géométrie avec une précision levant toutes les difficultés signalées en 1803 par Lazare Carnot dans sa *Géométrie de position*¹.

¹ Selon Adolphe Ischer et Samuel Gagnebin, l'ouvrage de Pourtalès apporte des compléments importants aux traités célèbres de Lefébure du Fourey, Laëroix, Poinso et Poisson.



Auguste de Pourtalès (1796-1870).

Président de la direction de l'Hôpital Pourtalès, de 1848 à 1870.
Conseiller d'Etat. Maire de Cortailod. Colonel d'artillerie.
Mathématicien; allié de Sandoz-Rollin.

Cliché obligeamment communiqué par l'Etat.

Durant l'administration d'Auguste de Pourtalès, l'on pourvoit, grâce au legs Grieninger, à l'agrandissement de l'aile ouest, en vent. Construction d'une salle d'opération. Acquisition, en 1860, de la propriété Tribolet, au sud de l'établissement, après legs de 20.000 francs de James de Pourtalès, de frs 10.000 de Mme de Pourtalès-Guy.

D'un médecin à l'autre.

L'an 1856 est année de transition. Au départ du Dr de Castella déjà doublé du Dr Cornaz, la soudure se fait par le Dr François de Pury et M. Charles Perret, de Vevey. Le Dr Borel, médecin consultant, est également relevé par les Drs Favre et Léopold Reynier. Si cette époque représente pour *notre* génération un siècle écoulé, l'hôpital a alors 44 ans.

Ces 44 exercices annuels, sous son premier médecin en chef, ont vu progresser médecine, chirurgie, procédés de thérapeutique.

Un sondage du *Mouvement de 1857*, établi pour l'année précédente, permet de marquer le point :

Sur 425 personnes reçues, 2 avaient des maladies simulées, 355 furent guéries, 26 améliorées, « 16 partirent comme elles étaient venues » (!), 26 trépassèrent dans la maison. Avec 40 — solde reporté au 1er janvier 1856 — cela faisait 465 malades traités. Ils représentent 17.263 journées pour 50 lits. Sur ces 425 malades accueillis, 298 sont du sexe masculin, 127 du féminin. Sur le nombre, 160 sont Neuchâtelois ; 191 Suisses (111 Bernois, 22 Vaudois, 19 Fribourgeois, etc), 37 sont Allemands, dont 19 du Wurtemberg ; il y a 25 Italiens, 11 Français et 1 Anglais.

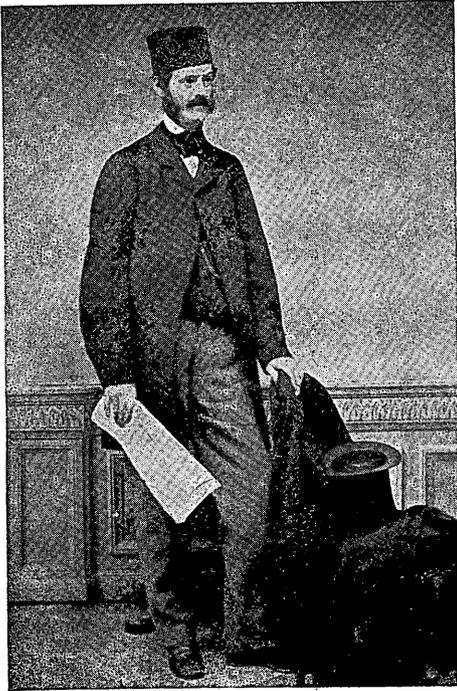
Chiffre des opérations de quelque importance : 32. — 14 interventions ont porté sur les yeux ; 1 opération de bec-de-lièvre ; 2 ablations d'amygdales ; 1 herniotomie ; 1 varicocèle ; 1 hydrocèle ; 1 ponction hydro-pisie enkystée de l'ovaire ; 2 amputations du sein ; désarticulation de l'humérus ; amputation de l'avant-bras, du bras, de la cuisse, des doigts, d'orteils ; extirpation d'un ganglion pédiculé derrière l'olécrane ; ponction d'un hygroma prérotulien ; réduction de luxation du coude ; 364 sujets vaccinés.

Dans l'exposé des affections générales, Cornaz classe toutes névralgies dans les maladies de l'innervation, toutes affections des vaisseaux dans celles de la circulation, alors qu'il eût pu procéder par systèmes d'organes touchés. La variole a sévi. Des érysipèles, anthrax, fièvres typhoïdes intermittentes, atmosphériques, rhumatismes, scorbut, chloroses, anémies, icères, maladies de Werlhof et de Bright, diathèse cancéreuse et cancers, ont fait quelques dégâts. J'oublie les fractures du crâne, les apoplexies, les myélites, pneumonies, tuberculoses, gastralgies, pérityphlites, hépatites, péritonites, ulcères et eczémas. Le bilan des guérisons et des améliorations est extrêmement encourageant. On lit, à la fin de ce rapport : « la nouvelle salle d'opération ne tardera pas beaucoup à être utilisée ». Une salle moderne est inaugurée l'année suivante.

Visage du Docteur Cornaz.

Le Dr Edouard Cornaz était né — en 1825 — à Marseille où sa famille se trouvait alors. Dès 1855, il est sérieusement secondé par les docteurs Emile Koenig, de Berne, Max Kùchler, de Giessen, Léopold et Ernest de Reynier, puis par MM. Barrelet, Vouga, Henri Schaerer, de Waedenswyl, Richard, de Bonfol.

Cornaz fonde — en 1857 — à Neuchâtel, et rédige en marge de son travail quotidien : *L'Echo Médical*, journal suisse et étranger englobant les sciences pharmaceutiques et vétérinaires. Cette revue mensuelle établit des liens fort instructifs entre les milieux médicaux genevois, neuchâtelois et vaudois.



Dr Edouard Cornaz (1825-1911).

Médecin de l'Hôpital Pourtalès, de 1855 à 1892.
Rédacteur de l'*Echo médical*.

sique, d'histoire et de littérature; il laissera le souvenir d'un homme de valeur, ayant marqué dans nos annales.

Les rapports toujours plus volumineux — appelés *Mouvement de l'Hôpital Pourtalès* — que dès 1856 présente Cornaz aux réunions du Conseil chaque printemps sont autant de témoignages de sa compétence.

Il est médecin de l'Hôpital de 1855 à 1892. Ayant succédé à Castella et précédé le Dr César Matthey, il vit encore, en 1911, lors du centenaire de la maison, mais s'éteindra cette année-là. Spécialiste des maladies contagieuses, il présida la Société des Hôpitaux de Chantemerle dont 3 pavillons primitifs furent dus à son initiative, de 1870 à 1880. Si le Dr Charles Nicolas dirige Chantemerle, Cornaz est — 34 ans durant — secrétaire de la Commission sanitaire cantonale; botaniste de renom, il constitue un herbier considérable; d'une belle culture générale, collaborateur du *Musée neuchâtelois*, il sera friand de mu-

Arrivée des diaconesses de Strasbourg.

En 1859, les Sœurs protestantes de Strasbourg remplacent à l'Hôpital les Dames hospitalières catholiques de Besançon, qui — depuis l'ouverture en 1811 — se sont magnifiquement dévouées. En 1854 déjà, M. Alexandre de Pourtalès a rédigé un mémoire concernant l'opportunité de ce changement qui s'opérera cinq ans plus tard.

A ce sujet, le « journal » de Sœur Elisabeth Junod — retrouvé à Strasbourg — contient, in extenso, sous la date du 12 mai 1909 marquant le cinquantenaire de 1859, un récit rétrospectif que fit de l'événement le Dr Cornaz. Ce dernier, vivant encore lors du *cinquantenaire de cette relève*, rédigea, pour le célébrer, une note commémorative rappelant ses souvenirs. Elle explique qu'en 1859 — après une lettre de la Supérieure des Dames hospitalières de Besançon avisant l'Hôpital du retrait de son personnel — il proposa d'appeler les Sœurs de Strasbourg parce qu'elles

avaient l'avantage de parler le français et l'allemand et que leur noviciat était plus long qu'au canton de Vaud. Le contexte de cette note ajoute :

« Une affiche à la porte de la Chapelle catholique (la Maladière) accusait la direction de l'Hôpital Pourtalès de renvoyer les Sœurs hospitalières ; celle-ci n'y répondit pas, voulant éviter une polémique relative à des Sœurs dont elle avait apprécié les services ; mais cette version n'en circula pas moins en ville et tous les domestiques de l'Hôpital refusèrent d'y rester. Toutefois, le portier, bien que catholique, demeura à son poste ainsi que le Dr Richard (de Bonfol) catholique également, qui continua fidèlement son service d'interne, après l'arrivée des diaconesses ».

Comme le public, intrigué, cherchait à s'orienter sur cette question, le Dr Cornaz fit insérer, dans l'*Echo médical* du 1er mai, un communiqué mentionnant la lettre de rappel de Besançon ; il y louait ces dames qui, depuis 1811, « avaient toujours rempli leur noble tâche avec un dévouement digne des plus grands éloges, éloges que la direction s'était plu à leur accorder chaque année à la séance dite de reddition des comptes ».

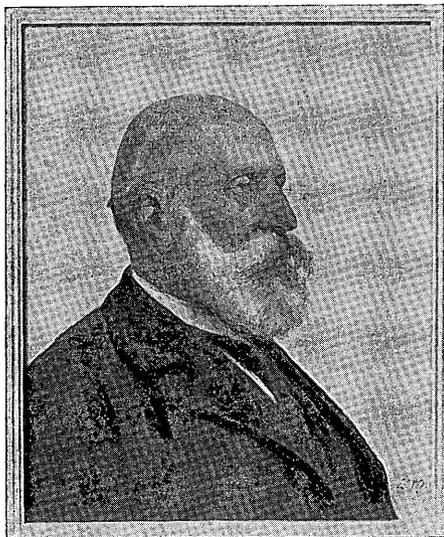
Ce récit — très vivant — montre sœur Louise Keck et les Sœurs de Strasbourg, descendues, en 1859, pour un jour ou deux à l'Hôpital de la Ville, avant leur entrée à Pourtalès ; Cornaz décrit cette présentation des diaconesses adoptées à Pourtalès « à titre d'essai », un essai... de cinquante ans — devenu stage définitif de 77 ans ! Il souligne avec enthousiasme les progrès réalisés par l'Hôpital grâce à l'indéfectible attachement des Sœurs de Strasbourg, à leur bonne harmonie, à leur « exemplaire propreté ». La première Sœur *directrice*, dès 1859, sera Louise Buchsensschütz.

Sœur Louise Buchsensschütz, à deux reprises, sera *directrice*. Une première fois de 1859 à 1866. Après un intermède de 5 ans de Sœur Concorde Keck, elle reprend la tête de la maison, de 1871 à 1880. Cette tâche incombe alors à Sœur Sophie Trauttmann jusqu'en 1891, époque dès laquelle Sœur Elisabeth Junod remplira cette fonction durant 40 ans, soit de 1891 à 1930 ! On verra — par la suite — que, 6 ans plus tard, en 1936, les Sœurs de Strasbourg seront toutes rappelées en Alsace. Mais elles ne font qu'arriver. Laissons-les se distinguer durant plus de trois-quarts de siècle.

Maurice de Pourtalès. Service spécial pour enfants, en 1876.

Nouvelle salle d'opération.

La même année 1859, date de l'arrivée des Sœurs de Strasbourg, l'on exhausse le pavillon du concierge pour y installer le médecin interne logeant en ville ; on envisage l'éclairage au gaz ; un don de 5.000 francs de MM. Albert et Guillaume de Pourtalès permet de munir d'une grille le mur longeant la route. Une rubrique « cure de bains » est ouverte dans les comptes.



Maurice de Pourtalès (1837-1908).

Président de la direction de l'Hôpital Pourtalès, dès 1870. Conseiller général. Président de la Caisse d'Epargne.

Allié Schönberg, puis de Pierre.

En 1870, après le décès d'Auguste de Pourtalès, Maurice de Pourtalès — né à Neuchâtel en 1837, allié Schönberg, puis de Pierre, membre des autorités communales, philanthrope, président de la Société neuchâteloise des Missions — passe à la présidence de la direction. A son tour, il rend d'éminents services.

L'accueil, en 1871, de 83 soldats de l'armée de l'Est bouleverse les habitudes journalières, exige renforts médicaux de tout genre. La Confédération alloue 2 francs par jour pour ces traitements supplémentaires — 15 francs par enterrement ! Au départ de cette cohorte d'éclopés : revernissages, désinfection, nouveaux aménagements. On profite de déplacer les escaliers pour gagner l'espace de plusieurs pièces au midi. Les balcons datent de cette époque. La lessiverie est modernisée. La ventilation perfectionnée. Dès 1873 les

morts de l'Hôpital ne seront plus ensevelis à la Maladière, mais au cimetière du Mail.

En 1876, l'ouverture — unique à Neuchâtel — d'un service spécial d'enfants — à l'Hôpital — est fort heureuse initiative ; ce sera lointaine origine d'un tout récent *Pavillon d'enfants*. On installe, la même année, une nouvelle salle d'opération. Mise sur pied d'un moderne règlement d'admission maintenant le pas aux indigents et aux cas opératoires urgents. Ne seront pas admis : les cancéreux incurables, aliénés, épileptiques et contagieux tant qu'un pavillon d'isolement ne sera pas édifié ; dès 1881, on alimente un fonds en vue de l'érection d'un tel pavillon, construit peu après.

L'année 1891 est donc celle de l'appel d'une première Neuchâteloise comme directrice de l'Hôpital ; Sœur Elisabeth Junod, dont j'ai parlé dans ma monographie du Diaconat de Strasbourg, marquera dès lors « Pourtalès » de sa forte personnalité.

Avec le Dr César-Ulysse Matthey. La Maternité ; inauguration et achèvement.

Dès 1892, des lits sont toujours réservés d'avance pour femmes en couches. Cette année-là, le Dr Cornaz démissionne pour motif de santé. Bien que l'on songeât pour le remplacer au Dr Nicolas, animateur de

l'Hôpital de la Providence, le Dr César Matthey succède à Cornaz après intérim Jacques de Montmollin.

L'heureuse expérience du service d'accouchement suggère l'érection d'un bâtiment — une « Maternité ». Au cours d'une cérémonie officielle, on inaugurerà, en effet — en 1900 — la Maternité due surtout à des dons et legs de Mme Bovet-Wolf et d'Erhard Borel. On ne l'achèvera cependant — en la perfectionnant encore — que dix ans plus tard. Un legs de Mlle L. Diacon avait préalablement rendu possible l'acquisition — au nord de l'Hôpital — de la propriété Filieux.

L'acquisition des propriétés avoisinantes, les bâtisses successives, transformeront vite le quartier.

La polyclinique de la maison est perfectionnée. Exclusivement destinée aux indigents, elle ne fait point concurrence aux médecins de la ville !

Le Dr César Matthey, né à La Brévine en 1859, ayant fait son stage d'interne à Zürich, établi d'abord à Boudry — successeur en 1893 du Dr Cornaz — avait dans le pays une clientèle considérable. Surmené, il demande, en 1903 déjà, d'être déchargé d'une partie de son travail. Il se vouera exclusivement au service de la Maternité, aidé du Dr Albert de Pourtalès. Le Dr Jacques de Montmollin va passer médecin chef de l'Hôpital.

Un don de M. Auguste-Frédéric de Pourtalès rend possible la création — en 1906 — d'une terrasse pour le service des femmes¹.



Le Dr César Matthey (1859-1923).

Médecin-chef de l'Hôpital Pourtalès de 1893 à 1903.

Premier médecin de la Maternité.

Lt-colonel des troupes sanitaires.

¹ *Auguste-Frédéric* de Pourtalès, né en 1840 à Neuchâtel, n'est pas à confondre avec son oncle *Auguste*, allié Sandoz-Rollin. Ce fut là — avant tout — peintre ayant étudié à Düsseldorf, Paris et Rome. Allié, en 1866, à Marguerite-Célestine Renouard de Bussière, fils d'*Alexandre-Joseph* de Pourtalès — seigneur de Radowesnitz et Weltrub en Bohême — et d'*Augusta* Saladin de Crans, il fut l'intime ami de deux

Des conversations ont lieu en 1907 — auxquelles prennent part les docteurs Pettavel, Montmollin et Humbert — concernant l'Hôpital de Chantemerle qui pourrait être absorbé par l'organisme de l'Hôpital Pourtalès ? Mais Chantemerle est institution officielle, maison *cantonale* de contagieux...

Construira-t-on pavillon privé d'isolement à « Pourtalès » ?

Sur ces entrefaites meurt à Bussey — en 1908 — le président Maurice de Pourtalès. Le Conseil d'Etat autorise l'inhumation au cimetière particulier de Clos-Brochet. Cérémonie simple et solennelle. Sa vie fut toute de distinction. Il fut — même sous la république — officier des hussards de la garde, à Bonn. Il siégera au conseil de la Caisse d'Epargne, qu'il présidera. Membre du Conseil général, du Synode de l'Eglise indépendante, il patronne durant 25 ans la Société de musique groupant l'élite de la ville.

Son fils aîné, médecin, le Dr Louis-Maurice-Albert de Pourtalès — officier des troupes sanitaires, dernier Pourtalès propriétaire de La Lance, allié, en 1897 : Geneviève-Elisabeth-Marie-Louise de Blonay — remplace



Dr Albert de Pourtalès (1870-1952).

Président de la direction de l'Hôpital Pourtalès
durant 44 ans.

artistes de chez nous, Albert de Meuron et Léon Berthoud. Il ne recherchera pas le suffrage du grand public, passera plusieurs hivers à Cannes et séjournera souvent dans son île de Mauensee du lac de Lucerne. Il n'en reste pas moins très attaché à Neuchâtel. En sus de ses nombreuses libéralités à l'Hôpital Pourtalès, ce gentilhomme d'une parfaite élégance morale fera d'importants dons à notre Musée historique.

Ce mécène — sans avoir participé à la direction de l'Hôpital — en sera, avec sa femme, *le constant bienfaiteur*. Je me souviens avoir été reçu fréquemment, en 1916 et 1917, par son fils Bernard de Pourtalès, capitaine d'infanterie, dans son château de Bellevue ou Meudon-Val-Fleury près de Paris. *Alexandre-Joseph* de Pourtalès était frère cadet d'*Auguste*, allié Sandoz-Rollin, président du Conseil de l'Hôpital, mentionné ci-dessus. *Bernard* de Pourtalès avait, en 1913, épousé en secondes noces une Anglaise charmante, Mlle Elmir Hubbard. Ce mariage fut précisément célébré à la chapelle de la Maladière. Il fut suivi — à l'Hôpital — d'une réception où assistaient sa sœur Mme de Seynes, ainsi que les filles issues de sa première union, Mlles Gladys, Ariane et Roxane de Pourtalès. On y exécuta le trio d'Athalie, de Mendelssohn. Le pasteur Jaulmes, de l'église de Bellevue près de Paris — fondée par la baronne de Bussière — y apporta un message affectueux. — *Auguste-Frédéric* de Pourtalès mourut le 3 octobre 1918 à Mauensee.

son père défunt à la présidence de la Direction en 1908. Il me documentera personnellement sur le passé de l'Hôpital depuis 1936 et, ce faisant, facilitera quelque peu la rédaction de cette étude.

Un don de M. Antoine Borel permet — en 1910 — l'achèvement de la Maternité. Porches, vérandas, terrasses et pavillons surgissent grâce aussi aux Auguste-Frédéric de Pourtalès.

Des entretiens se déroulent, en 1910 et 1911, sur l'opportunité de réclamer aux communes — en vertu de la loi sur l'assistance — une indemnité pour traitement de leurs indigents. L'Hôpital n'a point à faire de cadeaux aux Communes! La vie renchérit. On prévoit remboursement partiel de médicaments, de traitements et d'interventions chirurgicales. Magnanimité maintenue pour les indigents.

Sous la direction de Sœur Elisabeth Junod.

Les notes, rédigées durant ses 40 ans de direction par Sœur Junod, ressuscitent des centaines de personnes.

On y surprend, transportées en hâte — le premier mars — les victimes d'accidents des canons et mortiers éclatés en l'honneur de la République. On y voit travailler — affairés — les *docteurs* Matthey, Vuarraz, Sandoz, Rollin, de Merveilleux, Morel, Loup, Descœudres, Richard, Edmond de Reynier, de Meuron, de Pourtalès, Pierre Beau, de Coulon, Bauer, Weber, Cornaz, Masson, Christin, Laurent Petitpierre, Edouard Borel, Fritz Borel, Rivier, Reymond, Etienne de Meuron, Guy et Emer de Montmollin, Reist, Bovet, Jacot, Jacques de Montmollin, Gilbert Du Pasquier, Finaz, Gaulis.

S'appliquent dans la maison, les *Sœurs* Jaquet, Girardin, Noé, Caroline, Reichert, Charlotte Weber, Lina Allermann, Marie Silter, Albertine et Emma Krebs, Jeanne et Fanny Stoll, Sophie Wavre, Mina Elsner, Sophie Fischer, Caroline Matthey - Doret, Sophie Matthey, Catherine Witsch, directrice de l'hôpital de Couvet, Catherine Braun, Emilie Daum qui remplace à l'Hospice de la Côte Christine Glaser, Mina Karpf, Sophie Leckler, Barbara Wœhl, Sophie Bagnol, Caroline Eyer, Lina Bandel, Adèle Gull, Louise



Sœur Elisabeth Junod.

Directrice de l'Hôpital Pourtalès durant 40 ans, de 1891 à 1930. A sa droite, Sœur Sophie Horning; à sa gauche, Sœur Louise Girardier.

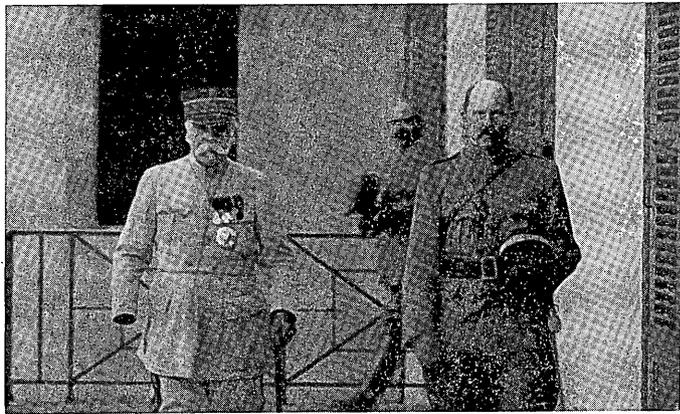
L' H O P I T A L P O U R T A L È S

de Montmollin, Thérèse de Würstemberger, Sophie Horning, l'Anglaise Kate Corbett, Ida Duruz, Myriam Krüger, Mathilde Müller, Lina König, Selma Jung, Jeanne Perrenoud, Jeanne Weber, Adeline Calame.

Viennent à la rescousse — à travers les ans — de nombreuses *aides* : Lily Mayor, Armandine Perrèt-Gentil, Madeleine Bovet, Jeanne Diacon, Cécile Richard, Hélène Perrenoud, Stéphanie d'Orelli, Jeanne Vuithier, Marthe de Coulon, Ruth Borel, Isabelle de Merveilleux, Carry Berthoud, Mlles Mentha, Maeder, Lilia Rosselet, Hélène Wavre, Alice Perrenoud, Mlles Blailé, Derron, Billaud et Berthoud, Hélène Pettavel, Marie-Louise de Reynier, Hélène Terrisse, Marguerite de Pury, Sophie Courvoisier, Jacqueline Beau. Autant de bonnes volontés assouplies à des exigences parfois austères et pénibles.

Périodiquement, à d'assez grands intervalles, de courtes mais délassantes randonnées coupent le labeur des sœurs. On s'esquive en funiculaire, en train, en autocar, en bateau, à pied, à Chaumont, aux Gorges de l'Areuse, au Creux-du-Van, à Fribourg, à l'Asile des Billodes, au Gurten, au Villaret, à la Dame, au Gornergrat, aux Rangiers, à l'Île de Saint-Pierre, aux Rochers de Naye, à Rolle!

Hormis les aumôniers, d'autres pasteurs de la région ou de Strasbourg, prêtent leur concours. Ce sont MM. Robert, Pettavel, Caccapuoti, Henri Perregaux, Guye, Schinz, de Rougemont, Zaeslin, Oschmann, Metzenthin, Bach, Paul Du Pasquier.



Visite du général Pau à l'Hôpital Pourtalès, le 8 août 1917.

Général Pau, Lt-Col. Albert de Pourtalès ;
au second plan : Col.-méd. div. Georges de Montmollin.

Le 31 décembre 1905, entre le millième malade. Cela représente 27.084 jours de soins. L'année suivante, funérailles à Strasbourg — auxquelles on prend part — de Mlle Lucie Berger, fondatrice du fameux collège du diaconat.

Ce film journalier montre le Dr Charles de Meuron mangeant à la

table des 44 ouvriers ayant travaillé à la réfection de l'Hôpital; chacun d'eux y reçoit un beau présent.

Le 25 mai 1907, se réunit dans la maison le Congrès médical suisse; il est corsé de démonstrations captivantes.

Elisabeth Junod, toujours fidèle à son poste, note les événements: Révolution russe de 1917. Affluence des internés en Suisse. Méfaits de la grippe. Visite à l'Hôpital du général Pau, reçu par les colonels-médecins Georges de Montmollin et Albert de Pourtalès. Rien n'échappe. Même pas le mariage de Louis Porret, infirmier-interne depuis 29 ans, avec Fanny Vauthier, employée fidèle aussi: « Elle lui raccommoie son linge depuis longtemps; les fiançailles n'ont duré que le strict nécessaire ». Repas marquant l'hyménée; bénédiction du pasteur Fritz de Rougemont.

En avril 1928, Sœur Elisabeth nous convie aux obsèques — au Temple-du-Bas — du pasteur Henri Du Bois, nonagénaire, membre du Conseil de l'Hôpital. En 1930, le 1er mars, assistez — au Temple-du-Bas aussi — à la vibrante manifestation patriotique qu'honore M. Musy, président de la Confédération.

C'est en 1930 également, qu'après 50 ans de service, dont 40 à Pourtalès, l'auteur de ce « journal » — Sœur Elisabeth Junod — se retire de la direction pour quelques années de repos à Strasbourg.

Le Dr Jacques de Montmollin.

Le Dr Jacques de Montmollin, né en 1861, a fait ses études à Bâle où il reçoit le diplôme fédéral en 1887. L'année suivante, il est à Neuchâtel pour y pratiquer surtout la chirurgie.

Médecin intérimaire à « Pourtalès » dès 1893, il a été secondé par le Dr Nicolas. Le voici remplaçant du médecin chirurgien chef de l'Hôpital. Comme il est de bonne tradition qu'un jeune médecin s'instruise en voyageant, le Dr de Montmollin s'expatrie durant la guerre des Boers. Il va rendre au Transvaal d'appréciables services. A son retour à Neuchâtel, où il habite la Recorbe, il retrouve l'Hôpital Pourtalès auquel il s'est déjà fort attaché lors de son premier stage.

Désigné — en 1904 — médecin chirurgien chef de l'établissement, il le dirige avec distinction jusqu'en 1933, soit durant 29 ans. En 1910, il faisait installer une nouvelle table d'opération, système de Quervain.

Le Conseil le nommera médecin honoraire. Il fit bénéficier de sa science — de sa conscience — de sa sûreté, de son dévouement, de sa bonhomie, non seulement des milliers de malades, mais de nombreux « internes » qui, toute leur vie, lui voueront leur gratitude.

Sœurs de Strasbourg à l'honneur.

C'est le 12 mai 1909, que fut célébré le cinquantenaire de l'arrivée à « Pourtalès » des sœurs du diaconat de Strasbourg, — cinquantenaire auquel j'ai fait allusion. Ces modestes sœurs — travaillant sans rémuné-



Dr Jacques de Montmollin (1861-1937).

Médecin chirurgien-chef de l'Hôpital Pourtalès, de 1904 à 1933.

ration, inlassablement dévouées — suggèrent, pour lors, qu'un culte spécial soit consacré à l'événement. Invitation des sœurs de Strasbourg stationnées à Couvet, à Corcelles ou affectées à l'Hôpital de la Ville et au Dispensaire. Participe à un souper fleuri, le seul survivant de la journée du 12 mai 1859 : le Dr Edouard Cornaz, retiré en ville, âgé de 84 ans.

Coup d'œil ému sur le passé ! C'est à ce souper qu'est lue — par l'intendant, M. Wavre — en présence de son auteur, le Dr Cornaz, la notice révélant l'aspect de la relève des Sœurs de Besançon. Par souci du respect de la chronologie, j'ai placé, ci-devant, cette notice au chapitre « Arrivée des diaconesses de Strasbourg ».

Ajoutons qu'à côté des sœurs supérieures, fournies par le fameux diaconat alsacien — entre le moment de la relève des Hospitalières de

Besançon et la relève postérieure de Saint-Loup — l'on compte plus de cinquante diaconesses de Strasbourg ayant peiné et travaillé sans relâche au seul Hôpital Pourtalès¹.

Décor et réjouissances.

M. Auguste-Frédéric de Pourtalès fait apporter à l'Hôpital une fort belle pendule. Signée « Jaquet Droz », véritable merveille, elle ornera la nouvelle salle du Conseil meublée aussi aux frais du donateur, inaugurée le 18 février 1911. C'est que 1911 est une étape — et qui compte ? Un siècle d'existence indépendante de l'établissement !

Ce centenaire de fondation donne lieu — le 20 septembre — à une cérémonie à laquelle participent environ 600 personnes. Y prennent part, le Conseil d'Etat, le Conseil communal, les pasteurs et curés, une délégation du diaconat de Strasbourg et de nombreux médecins suisses. Entrepreneurs et fournisseurs sont de la partie. Concours de « l'Harmonie ».

Une plaquette que l'on distribue aux invités contient quelques documents et dates mais point l'histoire — encore inédite — de l'Hôpital. On souligne avec satisfaction légitime que durant ses cent premières années, l'Hôpital a admis 65.335 malades représentant 1.939.476 journées de soins. Sur ce chiffre, 54.404 personnes ont été traitées à l'Hôpital même, 8931 à la Maternité. Ce dernier total se décompose en 4710 mères et 4221 enfants.

Les dépenses de ménage atteignent alors Frs : 3.965.641,90. Le prix moyen de la journée fut donc de Frs 2,05 par malade, somme infime en raison de constants appuis financiers et du rendement des terres et domaines.

Tandis que pour marquer ce mémorable centenaire, une fanfare « La Tempérance » est venue déjà sonner la diane, tous les édifices sont décorés de guirlandes de lierre, de vigne vierge, de mousse piquée de fleurs et de chardons, de sorbiers et de draperies.

M. Benkert — jardinier voisin — offre ses plantes vertes. Cinquante couronnes de fleurs ornent les tombeaux des Pourtalès. Ce témoignage de gratitude n'est-il pas mérité ? Où trouver d'autres familles neuchâtelaises ayant sans relâche — de façon émouvante — à travers cinq générations, donné, donné et encore donné pour les malades et les déshérités ?

Amoncellement de télégrammes, de lettres de malades guéris — reconnaissants — gambadant par monts et vaux. D'innombrables visiteurs parcourent les locaux. Bon souper pour les malades. Sœur Junod écrit : « Coup d'œil unique, tout ce monde de condition sociale si différente — depuis les simples ouvriers aux comtes et barons, voire même à l'ambassadeur — réuni dans un même sentiment charitable ». Chœur de circonstance, renforcé des Sœurs Elisabeth Junod, Sophie Noé, Julie Bossert, Emma Bonfico, Jeanne Jarret, Louise Girardin, Hélène Emde, Caroline Eyer, Lina Bandel, Hélène Bohlen. Se joignent à elles : Antoinette et

¹ Pour le rôle joué par les sœurs de Strasbourg dans notre pays, voir, au besoin, ci-devant, la chronique : *Les Neuchâtelois et la Diaconie de Strasbourg*.

Isabelle de Merveilleux, Thérèse Du Pasquier, Esther Wavre, Marguerite et Marthe Junod, Marguerite et Hilda Heaton, Elise Henry. Ensemble choral placé dans l'abside de la chapelle de la Maladière — derrière la chaire.

Aux archives de l'Hôpital, le dossier du centenaire est plutôt laconique. Il contient — dactylographiés — les discours prononcés dans la dite chapelle, sous la présidence de l'aumônier Pierre de Montmollin. Ce sont ceux, notamment, du Dr Auguste Pettavel, chef du Département de l'Intérieur, et du Conseiller communal Paul Payot. M. Pettavel y loue le fondateur « le grand Pourtalès » ; il y parle des 40 ans de service du Dr Cornaz. N'y oublie-t-il pas le travail antérieur — de 44 ans — du Dr de Castella ? On sait bien qu'un Conseiller d'Etat est toujours pressé et qu'il enjambe ce qu'il peut, même sans le savoir...

Près de 80 coupures de journaux réunies montrent que cet anniversaire d'une institution privée fut signalé avec intérêt, non seulement dans notre presse, mais dans celle de Suisse, de Paris, de Francfort, de Strasbourg, et jusque dans celle de New-York. Le succès d'opiniâtreté de cet établissement — qui s'était toujours passé au cours des ans de l'appui financier des autorités — était considéré déjà comme sensationnel. C'était fort bel hommage rendu à l'initiative particulière.

Mais ce centenaire de 1911 et l'année précédente, celle du parachèvement de la Maternité — dates marquantes de l'histoire de notre cité, se trouvent encadrés par des transferts immobiliers qu'on ne saurait passer sous silence.

Transferts postérieurs à 1895. Achat d'une église. La Maladière.

Après avoir relaté les acquisitions préliminaires de terrains nécessaires à la construction du corps principal, indiqué en outre les transferts élargissant le domaine entre 1818 et 1870, mentionnons quelques actes plus récents ayant donné au mas de Gibraltar sa superficie actuelle, son aspect contemporain.

Après le don, en 1895, par Léopold de Pourtalès, du domaine des Pointes, au Pâquier, après l'achat de 1896 — pour 45.000 francs — de la propriété de l'hoirie de Ch.-Ls. Fillieux, emplacement de la Maternité, l'Hôpital achète, en 1897 — pour 20.000 francs — à la Maladière, les constructions Mordasini-Holliger. L'année suivante, achat — pour 10.660 francs — de la propriété Barbey.

Le 13 décembre 1901, le notaire Edouard Junier dresse acte de transfert — de 80.000 francs — pour chapelle et cimetière de la Maladière. La venderesse est la Paroisse catholique romaine représentée par MM. François Gaudard et Bernard Jordan. L'acquéreur est la Société libre des Catholiques romains, au nom de laquelle agissent le curé-doyen Jean-Joseph Berset et le lithographe Jules Tercier. L'Hôpital achèterait volontiers la chapelle de la Maladière depuis qu'il a désaffecté son primitif lieu de culte dans sa maison. La *Paroisse* catholique — qui construit une grande



Chapelle de la Maladière.

Achetée en 1903 par l'Hôpital Pourtalès, revendue en 1946.

Dessin de M. Alex Billèter. Cliché de la paroisse.

église — se défera plus aisément de la Maladière par le truchement de la Société libre des Catholiques romains. Aussi bien, sera-ce ce groupement qui, le 6 janvier 1903, selon acte André Wavre, vendra à l'Hôpital — pour la somme de Frs 87.500 — la dite chapelle et son ancien cimetière.

Bien que cette chapelle ne doive point appartenir très longtemps à l'Hôpital dont le souci est cependant surtout, à ce moment-là, de gagner de l'espace en terrain utile, il sied d'en dire deux mots.

Quand et dans quelles circonstances avait été construite cette église catholique devenue propriété de l'Hôpital, restaurée et inaugurée comme temple protestant le 4 novembre 1905 — dimanche de la Réformation — par les pasteurs Monnard, Junod, Guye et Blanc ?

Le quartier de la Maladière, joutant celui du Picheux, fut jadis — loin de l'enceinte de la ville — celui d'un abri de lépreux puis d'autres souffreteux indigents. En 1492, une primitive petite chapelle y est érigée à laquelle l'évêque de Lausanne attache des indulgences. Il y a, en 1524, contestations entre lépreux et curé concernant l'appropriation des aumônes déposées. La Réforme supprime cette petite chapelle qui — avec quelques maigres bâtiments — est démolie. Le quartier, après divers mouvements, sera, au 18^e siècle, en main de propriétaires connus. On a vu comment, sous l'Empire, la fondation Pourtalès a réussi à élargir ses entournares.

Exceptionnellement, tout au contraire à l'origine, elle facilite à la Paroisse catholique l'érection de sa chapelle !

L'édifice va être construit, en 1827, après qu'eut été — dès 1820 — abandonnée l'intransigeance du gouvernement à laquelle j'ai fait allusion au chapitre des aumôniers. Les Catholiques de la principauté, groupés en pétition, obtinrent du Magistrat autorisation de construire là, suivant règlement sanctionné déjà en 1822. Plans et devis étaient de l'intendant Alexandre-François-Louis Morel. Conformément à un usage général en Europe, relatif aux églises non officielles, ce règlement de 1822 prévoit qu'« il n'y aura point de cloche ». Il est signé du prince de Hardenberg. De divers documents des archives de la Paroisse catholique — obligeamment communiqués par M. le chanoine Louis Glasson — il ressort qu'à l'encontre des données publiées par Quartier-la-Tente, l'érection de la chapelle coûta 15.469 livres. Les souscriptions (hormis la valeur du terrain nécessaire) s'étaient élevées à 10.926 livres. Pour parfaire le montant indispensable, MM. Louis et Frédéric de Pourtalès donnèrent chacun 2271 livres — selon relevé en main de la Paroisse catholique établi par Isaac-Henry Clerc.

Il appert aussi d'un acte de donation, que le comte Louis de Pourtalès — demeuré propriétaire du terrain sur lequel était sise la chapelle — fit en outre, le 26 juin 1830, cadeau du fonds à la *Fabrique*¹.

Cet article foncier comprenait aussi le cimetière de la chapelle, ouvert en 1810. C'était une partie — trois forts ouvriers de vigne — du terrain que Pourtalès avait acquis en mars 1826 du notaire Daniel-Henry Reymond. Cet acte de donation — où témoignent Biolley, Virchaux, Meyer, Constant Reymond et Auguste Perrenoud — mentionne, en bise, le fonds du banquier Charles Fornachon ; il précise qu'une contribution de 201 livres 12 sols sera payée à la Fabrique par tous ceux autorisés à ériger un monument funéraire en pierre ou en marbre d'une certaine surface ; la Fabrique impose l'emplacement de ces sépultures-là pour déranger le moins possible l'ordre des autres tombes.

Le 3 juin 1842, soit 12 ans plus tard, le cimetière se révélant « beaucoup trop petit », le comte Louis, par nouvel acte de donation — où figurent les témoins Jäggi, écrivain à Berne, Du Pasquier, pharmacien, Borel, sous-hospitalier et Fréd.-Louis Loup, maître-ferblantier — baille de nouveau à titre gracieux à la Paroisse catholique deux forts ouvriers de vigne, reliquat de son terrain acquis du notaire Reymond en 1826.

¹ *Fabrique* s'entend ici dans la vieillote acception d'*administration des biens d'une église ou d'assemblées de chrétiens*, aussi bien protestants que catholiques. L'origine du terme de *fabrique* est antérieure à la Réformation ; elle remonte au pape Simplicius, au IV^e siècle. (Il écrivit à plusieurs évêques que le quart des revenus de chaque évêché, attribué à l'entretien des églises, devait être employé *ecclesiasticis fabricis*.) Les fabriques possédèrent des biens considérables. En France, en 1792, les biens des fabriques sont déclarés nationaux ; les fabriques y sont rétablies et réglementées par un concordat de 1802. Ce terme s'emploie encore fort correctement en parlant de nos grands groupements religieux contemporains.

L'histoire ignorée jusqu'ici de cette chapelle montre qu'en 1903 la Société libre des Catholiques romains — oubliant qu'en 1827, 1830 et 1842, sa Paroisse avait accepté des Pourtalès en argent et en terre le tiers du capital qui lui était nécessaire — revendit la dite chapelle 87.500 francs à l'Hôpital. Toutes proportions gardées, un tiers, en 1903, eût représenté 25 à 30.000 francs. La Société libre des Catholiques romains n'y songea pas. Elle réalisait au contraire un bénéfice supplémentaire de 7.500 francs sur son propre achat de 1901 à la Paroisse.

Velléité d'agrandissement. Harmonium, orgues et cloches.

Le *Manuel du Conseil d'Etat* — consulté — relate qu'au cours des séances des 18 mars, 1er et 15 avril, puis 13 mai 1844, la question est posée de démolir — parce que trop exigüe — la chapelle de la Maladière, pour en reconstruire une plus grande sur le même terrain. L'Etat invite la Paroisse catholique, requérante, à s'entendre à ce sujet avec la Ville et la Classe. Un mémoire au roi est mentionné. On lie la discussion à une réponse attendue de Mgr l'Evêque sur le problème des mariages mixtes, — puis le projet paraît abandonné.

Plus tard — d'après le *Manuel du Conseil général* du 25 mai 1857 — le curé de Stœcklin introduit auprès de cette autorité une pétition demandant 5 à 6 mille francs pour reconstruction ou agrandissement de l'église catholique; il ne peut s'agir que de la Maladière. Au vote, le principe de la subvention n'obtient qu'une voix, l'Eglise catholique n'étant encore qu'institution privée. Ce n'est qu'en 1888 que reprendront des débats officiels devant aboutir à la nomination d'une commission de 7 membres, lointaine origine du projet de la grande église catholique édifiée par la suite.

M. Paul de Montmollin, organiste, avait relevé les caractéristiques (18 jeux) de l'orgue acheté d'occasion à Lausanne par la Paroisse catholique pour sa galerie. Comme, en 1903, il est enlevé par la venderesse de la chapelle, Sœur Elisabeth Junod — après location d'un harmonium par Nationaux et Indépendants — envisage meilleur instrument. Mlle Jeanjaquet donne 1000 francs. Elle double son don lorsque M. de Montmollin suggère orgue de 9 jeux — de 6600 francs — dont, avec quelques parents et connaissances, il complète le montant. Edmond Röthlisberger, Albert Quinche, expertisent l'instrument en vue: « G. Tschanun » de Genève. On l'inaugure en 1907; ventilation électrique en 1914; améliorations Ziegler, d'Uetikon, en 1922 et 1952.

Ajoutons qu'après restauration du temple de Corcelles — suivie, en 1930, du renouvellement de son jeu de cloches — l'une de celles-ci, désaffectée, est offerte à l'Hôpital Pourtalès pour sa chapelle de la Maladière. Cette cloche, installée par le charpentier Bécherraz — au nord de l'édifice pour ne point nuire à l'architecture — chante, seulette, chaque dimanche, ralliant les fidèles.

Acquisitions immobilières plus récentes. Revente de la chapelle de la Maladière. Hôpital Jeanjaquet.

Afin de clore les chapitres « acquisitions et tractations » notons, pour ne plus y revenir, quelques opérations moins lointaines.

L'Hôpital acquiert de Charles-Louis Barbey, en juin 1911 — pour 52.000 francs — sa propriété à l'est du chemin de Gibraltar. C'est — à 13 ans de distance — un second achat à la famille Barbey.

En juillet 1917, la famille Antenen vend à l'Hôpital, pour 61.500 francs, son ancienne possession Jaquet, constructions et jardin, à l'est aussi du chemin de Gibraltar.

Selon minute de l'étude Wavre, du 30 mars 1921, l'Hôpital acquiert d'Henri-Jules Lavanchy sa propriété de la Maladière provenant des hoirs Perrenoud; ce sont maison et verger au nord de la route cantonale.

Et voici qu'en 1946, le 3 septembre, la chapelle de la Maladière — remise en question — fait l'objet d'un transfert à l'étude Hotz. L'Hôpital qui ne voit plus la nécessité de posséder une chapelle, la cède, avec droit de réméré et jardin de 893 m² — pour 35.000 francs — à la Paroisse de Neuchâtel de l'Eglise évangélique réformée. Celle-ci en fait centre de culte d'une des paroisses citadines. Ce montant est réglé par 10.000 francs comptant et constitution d'une cédule hypothécaire de 25.000 francs. C'est probablement, en pays neuchâtelois, le seul temple hypothéqué...

Dans l'ordre chronologique des transferts immobiliers, signalons encore que, par acte du 31 décembre 1952 — du notaire Denis Wavre — l'Hôpital Pourtalès acquiert, de la Commune de Neuchâtel, pour 136.000 francs, une maison voisine: l'Hôpital Jeanjaquet — désaffecté. Cette acquisition couronne une systématique et fort heureuse politique d'extension et de prévoyance. Rappelons, en passant, que l'Hôpital Jeanjaquet destiné aux enfants — qui offrit jusqu'à 35 lits — avait fait, en 1892, l'objet d'un legs conditionnel de Mlle Cécile Jeanjaquet, fille de Gustave, précédemment directeur des finances communales. Le Dr Edmond de Reynier dirigea cet établissement.

Bienfaiteurs de 1900 à 1953.

Plusieurs cadeaux anonymes de 10.000 et de 12.000 francs avaient tenu compagnie, en 1900, à un legs du magistrat Frédéric de Pury, de 20.000 francs. L'année 1902 est marquée par les legs de 400.000 francs de Mme Amélie Bovet-Wolf pour la Maternité, de 228.000 francs de Mlle Heber, et par ceux de 50.000 francs chacun de MM. James et François de Pury. Le premier — aux libéralités considérables — s'est enrichi au Brésil dans les tabacs. Le second dirigea l'Hôpital de la Ville. Un legs de M. Erhard Borel, directeur de la Fabrique de papiers de Serrières — de 50.000 francs — émerge, en 1905, d'une foule de dons de 3000 à 10.000 francs, dont plusieurs, des Pourtalès. Certaines libéralités — au cours du temps — proviennent aussi de Communes ou de Collèges d'anciens d'église de villages du Canton, Peseux, Corcelles, Les Brénets, Cornaux, Cortaillo.

Tandis qu'en 1906 on ne voit point de dons au-dessus de 5000 francs, en 1907 l'Hôpital recueille un legs de 31.000 francs, sous forme d'immeuble à la Maladière, de feu Ernest de Pourtalès. L'année suivante, un legs d'Alfred Borel — de 50.000 francs — échoit par moitié à l'Hôpital et à la Maternité. On accueille 10.000 francs de la famille de M. Maurice de Pourtalès. En 1909, aucun don au-dessus de 5000 francs. En 1910, sont acceptés avec gratitude, d'une part 6000 francs de M. et Mme Auguste-Frédéric de Pourtalès, d'autre part 110.000 francs de M. Antoine Borel, banquier à San-Francisco, puis 100.000 francs d'une dame anonyme. En 1911, voici de nouveau 6000 francs des Auguste-Frédéric de Pourtalès. L'année suivante, ils donnent 16.000 francs, tandis que de leur côté, les héritiers de Ch.-F. de Pourtalès-Steiger versent 13.000 francs.

En 1914, legs de 100.000 francs de Mlle Emilie de Meuron. En 1915, on totalise les répartitions — depuis 1911 — de la succession de M. Maurice Petitpierre, agronome, fils du pasteur Adolphe Petitpierre de Peseux : 27.000 francs. En 1916, legs de 100.000 francs du juge cantonal Louis Michaud. Parmi les nouveaux dons de l'année 1917, signalons celui de 10.000 francs de Mme Georges de Coulon. Un acompte de 20.000 francs est versé, l'année 1918, sur le legs de M. Léopold de Pourtalès qui donnait, par ailleurs, 10.000 francs à l'Hôpital de la Providence et 25.000 francs à l'Etat.

Ce n'est point tout.

En 1919, legs notamment de Fritz de Pury, de 20.000 francs. Le produit d'une vente — suggérée en 1922 par Sœur Elisabeth Junod — est de 63.707 francs. Tandis qu'en 1925 Mme Marie Jeanhenry lègue 10.000 francs, une seconde vente rapporte 39.833 francs. C'est encore, en 1926, Mme Auguste-Frédéric de Pourtalès — morte à Cannes le 4 mai — qui lègue à l'Hôpital 100.000 francs moins droits de succession genevois. Selon désir de feu Samuel Jeanrenaud, sa libéralité d'une dizaine de mille francs corse dès 1928 la fête de Noël des malades.

A partir de 1930, les dons toujours très nombreux ne dépassent guère 2000 francs. On se ressent partout d'une longue guerre aux effets à retardement. En 1931, pourtant, legs de 25.000 francs de feu Louis-César Grandjean. Chaque année, un cadeau de 3000 ou 5000 francs de la Société d'exploitation des Câbles électriques de Cortaillod est le bienvenu. De 1943 à 1946, Hermann Russ figure là pour 4235 francs, Mlle Mathilde de Pourtalès pour 3000 francs, feu Jean-Edouard Graf pour 14.500 francs.

Aux bienfaiteurs de l'Hôpital même, ou de la Maternité, s'ajoute, pour l'exercice 1952, André Wavre, pour un legs de 3000 francs. Les noms des plus modestes donateurs sont tous mentionnés dans les *Rapports annuels*, qu'il s'agisse aussi de précieux dons en nature, de pousettes, layettes, lingerie, bouteilles de champagne, chocolat, jambons, taillaules, livres ou béquilles ! De bon cœur chacun donne ce qu'il peut.

A la fin de cette seconde, éloquente nomenclature — à rapprocher de la précédente — il convient de dire combien magnifiques furent, récemment, les libéralités qui permirent l'érection du *Pavillon des enfants* dont il sera question. La plus grande partie du capital à obtenir —

650.000 francs — s'est rapidement trouvée couverte grâce à la munificence de mécènes ayant le cœur sur la main, de personnes désintéressées et de généreux groupements régionaux.

Mutations. Sœurs de Saint-Loup. Radiologie et radiographie.

L'année 1926 avait été celle d'une judicieuse réorganisation des locaux. On réunissait les fonds Tribolet, Antoine et Alfred Borel, destinés aux nouvelles constructions, aux améliorations. Celles-ci — toujours — s'adapteront avec intelligence aux progrès de la science.

Le Dr Maurice Raymond est nommé radiologue en 1927.

Le 30 juin 1933, le Dr Gilbert Du Pasquier, chirurgien de 39 ans, reprend — après le Dr Jacques de Montmollin — la direction en chef de l'Hôpital.

Toutes modalités de primes et de redevances d'une caisse de retraite à créer pour le personnel sont adoptées selon contrat avec la Caisse cantonale d'assurance populaire.

Date fatidique — 1936. Les difficultés de recrutement des Sœurs obligent l'équipe fidèle de Strassbourg à quitter l'Hôpital. La relève par les Sœurs de Saint-

Loup s'achève aisément le 15 août. Une cérémonie publique marque l'événement à la chapelle de la Maladière. La première directrice, venue de Saint-Loup, Sœur Louise Béguin, se met vivement à l'ouvrage.

On procède à de nouveaux aménagements selon plans de MM. de Bosset et Martin qui succèdent aux architectes Colin, Colomb et Châtelain. Ces améliorations comportent chauffage central général, divisions



Dr Gilbert Du Pasquier.

Chirurgien.

Médecin chef de l'Hôpital Pourtalès dès le 30 juin 1933.

plus pratiques, agrandissements de baies, création de salles de bains. Le personnel sera mieux logé.

Une troisième vente — organisée par un comité de dames — produit en 1938 : 26.748 francs ; c'est appréciable apport au budget de réfections coûteuses.

On développe — surtout — les services de physiothérapie et de radiologie. Les services de chirurgie et de médecine-radiologie sont dès lors nettement séparés. Ils sont respectivement confiés aux docteurs Du Pasquier et Reymond. Les docteurs Guy de Montmollin et Ernest Gueissaz fonctionnent comme médecins suppléants. On recourt aux offices du Dr Schmid.

Il est question, en 1941, que le Dr Reymond abandonne le service de radiologie pour celui de médecine interne, tandis que le Dr Roger Humbert, du Locle, reprendrait le service de radiologie.

La direction a des entretiens avec M. Rognon, Président de la Ville, directeur des hôpitaux du lieu, et M. Zündel, administrateur de « La Providence », pour entente sur tarif d'accueil des indigents.

La législation sur le travail entraîne réduction du temps fourni par certains employés ; de là, augmentation de leur nombre et des exigences du logement. L'adhésion des hôpitaux — finalement de l'Hôpital Pourtalès — à l'Association des œuvres et travailleurs sociaux neuchâtelois, entraîne gros renchérissement d'exploitation.

Dès 1943, l'établissement jouit du prêt d'un appareil de radiographie — pour dépistage de la tuberculose — propriété de Mme Tailor, présidente de la Fondation Warthom. Il est installé dans le sous-sol de la Maternité. De nombreux groupements, places d'armes fédérales, pour les recrues, écoles de la ville et du canton, pour leurs élèves, recourent à cet appareil ; son modeste revenu permet donc de 1000 francs à la Fondation Warthom, puis achat chez Siemens d'un appareil susceptible de remplacer celui à restituer.

Ecole neuchâteloise d'hygiène maternelle et infantile.

Certains inconvénients découlaient du manque de protection légale des diplômes délivrés par la Maternité aux gardes-releveuses après leur apprentissage. Des pourparlers — menés avec l'Alliance fédérale des samaritains — aboutissent à la création annexe d'une *Ecole neuchâteloise d'hygiène maternelle et infantile*. Le programme et les stages prévus confèrent dès lors aux titulaires du brevet la qualité de membre de la dite Alliance fédérale. Extension de la Maternité ; il faut loger aussi les élèves de cette nouvelle école, qui, tantôt, auront sous la main, à proximité, un pavillon pour enfants malades.

Avant de dire deux mots de ce pavillon, voyons en bref comment se succèdent — pour la récente période — les membres du Conseil.

Conseil de direction de 1901 à 1953.

En 1901, le Dr François de Pury est remplacé par le Dr Sandoz. Dès 1903, Alfred Borel prend la place de Ferdinand Richard. Le 21 avril 1904, l'excellent juriste et Conseiller national Eugène Bonhôte en compétition avec le colonel Gyger, occupe le siège de Jean de Montmollin.

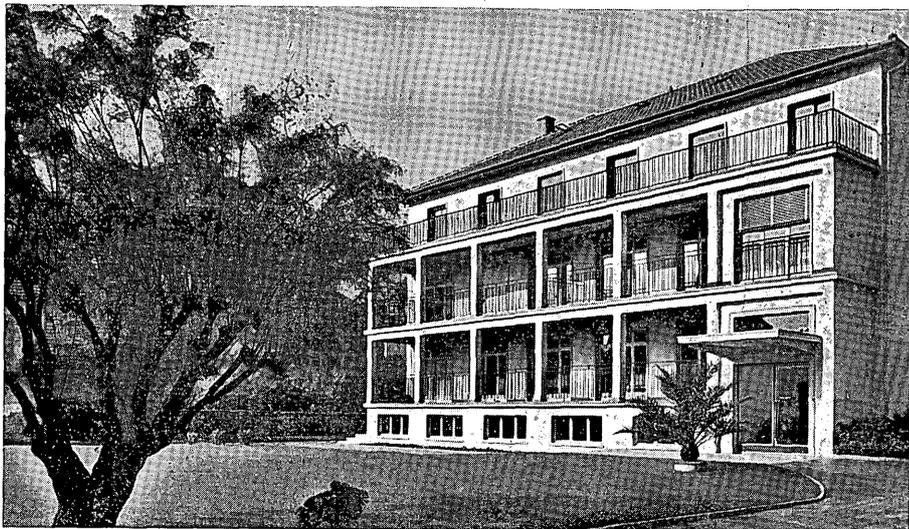
En 1908, au décès de Maurice de Pourtalès, président depuis 1870, lorsque le Dr Albert de Pourtalès lui succède, sont élus au Comité, contre Albert Gyger et Pierre de Meuron proposés : MM. Maurice Boy de la Tour et Georges de Coulon, agronome. L'année suivante, le Dr Paul Humbert succède au Dr Sandoz quittant Neuchâtel ; Charles Du Bois-Lardy occupe le siège du banquier Paul-E. Humbert, démissionnaire. L'année 1911 voit le départ d'Edouard de Meuron qui s'est dévoué 22 ans ; James Du Pasquier, ingénieur, lui succède. Stabilité du Comité jusqu'à l'an de grâce 1916 où Maurice Borel, carthographe, relève Georges de Coulon. En 1920, Jean de Pury, conseiller communal, prend la place de Du Bois-Lardy. Voici le Dr Charles de Meuron.

Comme en 1924 Eugène Bonhôte est décédé et que le Dr Charles de Meuron est nommé médecin chef de la Maternité, ce sont le juge cantonal Robert Courvoisier et le Dr Hermann Schinz qui font dès lors partie du Conseil. L'année suivante, George Haldimann, avocat, a remplacé Maurice Borel. Nouvelles mutations en 1928 ; les décès du pasteur Henri Du Bois et de James Du Pasquier appellent MM. Paul Du Bois — fils du premier — et M. Eugène de Coulon, industriel. Eric Du Pasquier, banquier, relèvera Jean de Pury, décédé en 1929. Dès l'année suivante, M. Gustave de Coulon, agronome, siège à la place de feu Boy de la Tour. Dès 1936, le poste d'Eric Du Pasquier malade, est occupé par le banquier Jean-Pierre de Montmollin. L'année 1937 voit démissionner le Dr Schinz, s'absenter à l'étranger le juge cantonal Robert Courvoisier ; MM. Max Petitpierre, avocat et notaire, Jacques Clerc, licencié en droit, occuperont leurs places. En 1939, l'Etat délègue le Dr Chable, remplaçant du Dr Humbert.



M. Louis de Pourtalès-Beau.

Président de la direction de l'Hôpital Pourtalès depuis 1952. Lieutenant-colonel. Instructeur des troupes d'aviation.



Nouvel Hôpital des enfants, inauguré en 1953.

Service fondé à Pourtalès en 1876.

Après la mort de George Haldimann en 1941, M. Alexandre de Chambrier, viticulteur, entre au Conseil. Quand le Dr Gueissaz assume la direction de la Maternité, le Dr Charles de Meuron, qui la quitte, est élu membre du Conseil. Dès 1944, il y remplace M. Max Petitpierre démissionnaire, Conseiller fédéral. En 1946, le pasteur Paul Du Bois, nommé chapelain, est — après 17 ans — remplacé au Conseil par M. Louis de Pourtalès-Beau, fils du président.

Enfin, au décès, en 1952, du Dr Albert de Pourtalès — dont les cendres reposeront dans le cimetière familial — son fils, Louis, sus-nommé, officier instructeur des troupes d'aviation, à Payerne, assume la présidence de la direction. Le neuvième membre du comité sera M. Albert Du Pasquier, directeur d'assurances.

Ainsi qu'on le constate, la direction — avec régularité — s'entoure toujours de personnalités dévouées. Cette nomenclature quelque peu lacconique — remontant à l'origine pour le premier chapitre — dut être établie par la lecture attentive tant des anciens plumitifs que des modernes rapports annuels.

Pour les enfants.

Après dix ans d'études, un problème difficile et lourd de conséquences financières, est résolu. L'équipement de l'Hôpital se voit complété par un nouvel édifice, celui signalé plus haut, destiné aux enfants.

Ce pavillon — dirigé par le Dr Pierre Quinche — fut inauguré le 24 octobre 1953 en présence de 120 invités. Au cours d'une cérémonie ouverte par M. Jacques Wavre, intendant, s'exprimèrent MM. Louis de

Pourtalès, Quinche, Gaston Clottu, Conseiller d'Etat, Rognon, président de la Ville. Cet édifice — ultra-moderne — dû aux architectes Bosset, Wavre et Carbonnier, est sis à l'ouest du corps principal auquel il est relié par une galerie couverte. De conception avenante, donnant sur une pelouse, il offre un accueil extrêmement sympathique. Ambiance gaie. Air et lumière. Chambres aux parois de verre. Quarante lits pour enfants malades, de la première à la quinzième année.

Cette magnifique réussite, répondant à toutes les exigences de l'hygiène infantile, illustre le fait que l'Hôpital Pourtalès — chargé d'histoire ainsi que cette chronique l'atteste — se tient néanmoins, toujours et sans relâche, à l'avant-garde du progrès. Les circonstances et les conditions sociales obligeant aujourd'hui les enfants à recourir à l'hôpital sont-elles uniquement celles de naguère : pauvreté, abandon ? Certainement — non.

Ce pavillon abrite des services de pédiatrie et d'orthopédie.

Ainsi, l'Hôpital Pourtalès qui, depuis 1876, dispose d'un service d'enfants, voit couronnée de succès son ancienne sollicitude. Jadis, uniquement asile d'indigents, le voici devenu — dans toutes les disciplines techniques — centre averti et renommé d'observation, de diagnostic, de chirurgie et de thérapeutique.

La construction simultanée d'un autre pavillon d'enfants par la Commune de Neuchâtel — aux Cadolles — alors que le nombre des lits des deux établissements paraît déjà insuffisant, montre combien cette tradition d'intérêt pour l'enfant, honorée dès lors aussi sur le plan officiel, était chose heureuse et nécessaire.

L'Hôpital en 1952.

J'ai indiqué, tour à tour, les membres de la direction, ainsi qu'à la fin des chapitres « intendants » et « aumôniers » les titulaires actuels de ces fonctions.

Le Dr Gilbert Du Pasquier est à la fois médecin chef de la maison et chef du service de chirurgie. Né en 1894 — fils de Léon Du Pasquier, professeur de géologie à l'université de Neuchâtel, et d'Alice née de Coulon — il a fait ses études à Genève et Zürich. De nombreux stages — de physiologie à Genève, de radiologie à Lausanne, de chirurgie sous la direction de Roux et Vuillet à Lausanne et Mulhouse, d'urologie à Paris, d'orthopédie à Bologne — auteur d'une thèse sur *la barrière placentaire*, lauréat de l'université de Genève, il s'est acquis, par son érudition et sa brillante pratique, autorité méritée tout à l'honneur aussi de l'établissement.

Le médecin chef du service de médecine est le Dr Maurice Reymond ; celui du service de radiologie le Dr Charles Perrin. Le service de pédiatrie est dirigé par le Dr Pierre Quinche. Celui de chirurgie infantile et d'orthopédie par le Dr Bernard de Montmollin. La Maternité par le Dr Pierre Berthoud. Le nouvel hôpital des enfants dépend également du médecin chef, Dr Du Pasquier, qui — avec cette équipe choisie — maintient haut un renom légitime.

Nous sommes dans le *présent* ! dira-t-on ? — Sans doute. Mais le *présent* a-t-il un sens sans l'*histoire* à laquelle il faut le relier, par quoi il faut l'expliquer ? Au reste, si quelqu'un s'avise — dans cent ans — de parcourir cet essai, ne sera-t-il point heureux d'y trouver maints renseignements sur notre activité à nous ?

En 1952, le chiffre des malades traités à Pourtalès est de 1405, soit 517 hommes, 411 femmes et 477 enfants. Leur origine ? 594 Neuchâtelois, 717 Confédérés et 94 étrangers. Selon leur domicile, ils se classent comme suit : 516 habitaient la ville, 192 le district de Neuchâtel, 351 le district de Boudry, 58 le Val-de-Ruz, 97 le Val-de-Travers, 36 le district du Locle, 24 celui de La Chaux-de-Fonds, 131 hors du canton.

La Maternité — dirigée 17 ans par Mme Jeanne Robert-Tissot — enregistre de son côté en 1952, avec un solde de 32 au 31 décembre 1951, le chiffre imposant de 1384 entrées, soit 880 femmes et 504 enfants. Sur ce nombre, 359 personnes sont neuchâtelaises, 467 Suissesses d'autres cantons, 54 étrangères. A l'exception de 76, elles sont domiciliées dans le canton.

Pour les deux sections cela fait un total de 2789.

S'agissant encore du service d'obstétrique de la Maternité, il faut indiquer pour 1952 : 482 femmes ayant accouché et 488 enfants nés dans la maison, dont 244 garçons et 244 filles ! Le service gynécologique, proprement dit, enregistra 335 entrées, 331 sorties et 4 décès.

S'il est exclu de reproduire ici la statistique du *Rapport des médecins de l'Hôpital* pour l'exercice 1952, soit la répartition des malades d'après leurs affections, un détail doit être relevé : le service de chirurgie — équipé de la façon la plus moderne — s'est révélé à la hauteur des tâches les plus délicates ; dans les secteurs les plus divers de l'organisme, 1310 opérations ont été effectuées.

Le service de radiologie a procédé — en 1952 — à 7380 radiographies, à 1497 radioscopies. Il y eut 642 séances d'ondes courtes et d'ultra-sons ; 347 malades ont subi un traitement de radiothérapie, représentant 5949 séances.

Au cours des 12 mois de 1952, 17.123 personnes ont été radiographiées, soit 8554 enfants, 8569 adultes dont 3390 soldats des places d'armes de Payerne, Yverdon et Colombier. La polyclinique radio-



Sœur de Saint-Loup, Louisa Jaccard.

Directrice de l'Hôpital Pourtalès depuis 1937.

photographique, ouverte le dernier samedi de chaque mois, a vu défiler 769 adultes et 369 enfants.

Les docteurs Hermann Schmid, Armand Sandoz et Charles Pfister ont remplacé cette année-là les médecins durant leurs absences. La collaboration des médecins assistants Raymond Robert et Daniel Maumary fut précieuse.

La directrice Louisa Jaccard, originaire de Sainte-Croix, auparavant supérieure à l'Hôpital de Couvet, intelligente et dévouée Sœur de Saint-Loup — qui assume cette charge depuis 1937 — honore grandement Saint-Loup ; elle se montre, en toute occasion, digne de la lignée de renom des Sœurs directrices dont le souvenir reste gravé pour toujours dans les annales de la maison.

L'année 1953 a marqué — sur 1952 — une importante progression dans tous les secteurs ; cette progression — enregistrée par le rapport de l'exercice 1953 publié en 1954 — annonce une constante régulière qui, dans la joie des dévouements consentis, est un réconfort pour chacun. Cette fenêtre ouverte ici sur « 1952 » offre l'aspect de données valables au milieu de notre 20^e siècle¹.

Personnel de choix. Ménage. Fonds spéciaux.

Depuis 1936 — date du départ des Sœurs de Strasbourg — le personnel a doublé.

Il y a là de multiples serviteurs dont la fidélité est d'autant plus méritoire qu'elle n'est point spectaculaire ; le mécanicien Albert Zwahlen, d'incalculables ressources, est présent depuis 1907, soit 43 ans ; la famille d'Albert Delay, concierge depuis 35 ans, celle du jardinier Rötheli en service depuis plus de 30 ans, sont témoignages — devenus rares — de longue durée de fonctions conditionnées au respect réciproque des maîtres et des employés. Sur votre lit volant — roulant dans le vestibule — vous rencontrez un employé jovial répondant à l'authentique nom de Christophe Colomb. Excellent présage. Vous doublez le Cap de *Bonne Espérance* !

Actuellement, le nombre des lits de malades est de 202 ; comme le personnel interne exige 109 lits, le chapitre literie est important.

¹ Le *Rapport de l'exercice 1954* — me parvenant au moment où je relis l'épreuve typographique de cette étude — décèle de nouveau un essor, une souple extension des services énumérés. On y voit aussi qu'aux médecins déjà cités se joignent de nouveaux assistants : les Dr Samuel Prod'hom, Pierre Borel et André Hubert. Indiquons encore qu'aux trois « ventes » mémorables, mentionnées plus haut, s'ajoute une quatrième, fort réussie, qui eut lieu sur place, le 11 juin 1955, en faveur du *Pavillon des enfants*. Elle rapporta Fr. 26.621,75, somme à laquelle s'ajoute Fr. 2.500,—, produit du vin de l'Hôpital, lors de cette manifestation.

La dépense de ménage des deux sections, à laquelle s'ajoutera — en outre — celle du pavillon des enfants, s'est élevée, en 1952, à Frs 881.914. C'est ce qu'ont coûté, en réalité, 2789 malades en 46.430 journées. Cela porte la journée d'un malade à Frs 17,81. Le capital actuel est d'environ 2 millions. L'infime rapport des biens mobiliers et immobiliers, les tarifs d'admission extrêmement modérés, les petits revenus de l'avoir Gruet pour les malades d'yeux, ceux du fonds Ls.-Alphonse Junod, du fonds de gratuité Haldimann-L'Hardy, du fonds Samuel Jeanrenaud et la nouvelle charge du pavillon des enfants, incitent à souhaiter vivement que l'exemple d'innombrables bienfaiteurs soit dans l'avenir *plus que jamais suivi!*

Salle de la direction.

Conclusion.

A deux pas du local blindé des archives, dans une salle au joli parquet à croisillons — sur l'emplacement de la chapelle primitive qui contenait les bancs de malades non loin de celui du chœur et de l'huissier — c'est sous les yeux de sept ou huit Pourtalès, excellentes peintures à l'huile dans leurs cadres d'or, que se réunit le Conseil.

Dans ce salon, datant du centenaire, mais qui risque d'être absorbé par l'extension des services de radiologie, fut hélas commis jadis par des polissons un acte d'irrévérence : deux bambins en traitement, dont les lits avaient été placés là provisoirement y jouèrent à certain Guillaume Tell d'une regrettable adresse ! Ils tirèrent copieusement, comme sur des têtes de massacre — au fusil à flèche — sur la galerie des Pourtalès ! Fondateur, comtes, bienfaiteurs aux élégants jabots, aux revers décorés, essayèrent ainsi, impassibles, un insolite bombardement. Ingratitude des peuples ? Aujourd'hui, plus d'œil abîmé, de pourpoint percé. M. Blailé restaura les toiles. On priva de jeux, durant un mois, les deux garnements. Il était heureux déjà qu'ils n'eussent point découpé — comme cela se fit en l'absence des parents, dans une famille de ma connaissance — ces austères visages pour passer leurs têtes dans les trous afin, comme nos ancêtres, de se promener dans leurs atours en se faisant révérences et minauderies...

La salle du Conseil est dominée par le buste d'Auguste de Pourtalès, aux sympathiques favoris, à l'air bienveillant, entre deux vases de Chine. En face d'une triple fenêtre aux colonnes de pierre — au-dessus d'une cheminée de marbre noir — des flambeaux Louis XV flanquent la somptueuse pendule Pierre Jaquet-Droz, magistral cadeau Pourtalès à l'Hôpital¹.

¹ Cette pendule Louis XVI, non datée, mais de l'époque 1780, a été reproduite en couleur dans *La pendulerie neuchâteloise* — page 244 — d'Alfred Chapuis.

L ' H O P I T A L P O U R T A L È S

Ce vieux cartel — gloire de l'industrie de notre pays, témoignage de la ténacité de nos pères — est demeuré là, fidèle à tous, à travers les générations. Son socle de bronze, et de bois peint au vernis Martin, ressuscite paysage agreste, montre un galant jetant coup d'œil furtif dans le corsage d'une belle. Cette prestigieuse pendule ne s'est point arrêtée. Elle continue — tranquille — à sonner les heures. Ce sont, dans le silence — comme jadis — celles des naissances, celle de l'angoisse, celle du courage, celle de la science, celle de la guérison. C'est aussi celle de la joie, de la foi et de la délivrance.

Son tic-tac clair — intime — emplissant la salle à l'instant où j'y écris ces lignes, semble répéter doucement, sans relâche : « C'est encore ici — et pour toujours — *le Pieux Hôpital Pourtalès* des vieux actes, magistrale œuvre privée, follement généreuse, des temps passés. »